



Délibérations du conseil d'administration

05 juillet 2025

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-1 bis

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 mai 2025

Le conseil approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 15 mai 2025 joints en annexe à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 23 voix POUR, 1 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-1

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 mars

Le conseil approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 8 mars 2025 joint en annexe à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

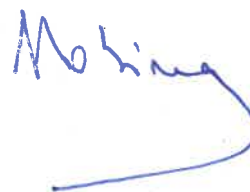
Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025



DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-2

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 et R741-4;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Approbation des contrats, conventions et marchés par le conseil d'administration
et délégation de pouvoir à la Directrice

Abroge la version antérieure de l'acte relatif à l'approbation des contrats, conventions et marchés par le conseil d'administration et délégation de pouvoir au directeur approuvé par le CA du 10/10/2020 (délibération n°2020/10/10-2)

L'article 20-7° du décret n°89-902 susvisé dispose que : « *Le directeur conclut les contrats, conventions ou marchés.* »

L'article 22 de ce même décret dispose quant à lui que : « *Le Conseil d'administration détermine la politique générale de l'établissement. Il détermine les catégories de contrats, conventions ou marchés qui doivent lui être soumis pour approbation (...) Il peut déléguer certaines de ses attributions au directeur de l'institut (...) Le directeur rend compte, à la première séance du conseil, des décisions prises dans le cadre de ces délégations* ».

Les attributions du conseil d'administration relatives au budget, ses modifications et le compte financier ainsi que celles relatives à la participation et la création de filiales ne peuvent être déléguées à la Directrice.

Article 1 : Contrats, conventions ou marchés soumis à l'approbation du conseil d'administration
Sont soumis à l'approbation du conseil d'administration, les contrats, conventions et marchés suivants :

1-1 Marchés publics et concessions

Marchés publics portant sur des opérations inscrites au programme pluriannuel d'investissement (PPI) de l'établissement susvisé : Les marchés publics dont le montant total est égal ou supérieur à 500 000 € hors taxes.

Marchés publics ne portant pas sur l'exécution du PPI : Les marchés, y compris les marchés à bons de commandes ou subséquents à un accord-cadre dont le montant est égal ou supérieur

au seuil de procédure formalisée pour les marchés de fournitures, courantes et services (seuil à 139 000 € HT en 2020) et, pour les marchés de travaux et les contrats de concession dont le montant total est égal ou supérieur à 200 000 € HT (seuil de procédure formalisée pour ces marchés : 5 350 000 € HT en 2020) ainsi que les conventions constitutives de groupement de commandes.

1-2 Formation et Recherche

Les conventions de création de partenariats avec des établissements publics ou privés visant à organiser des formations.

1-3 Patrimoine

Les contrats ou conventions portant acquisitions et cessions immobilières.

Article 2 : Attributions déléguées par le conseil d'administration à la Directrice

2-1. Action en justice

Le conseil d'administration autorise la Directrice à introduire les actions en justice y compris le dépôt de plainte, en première instance, appel et cassation devant toutes les juridictions.

2-2. Domaine financier

2-2-1 Subventions

La Directrice reçoit délégation pour l'attribution de subventions au profit de personnes morales ou physiques, privées ou publiques, dont le montant est inférieur à 6 000 € à l'exception des subventions aux associations relevant du fonds de solidarité et de développement de la vie étudiante.

2-2-2 Aide d'urgence

La Directrice reçoit délégation pour l'attribution, après avis de l'assistante sociale du CROUS, d'une aide d'urgence au profit d'un étudiant confronté à une situation d'urgence du fait de la survenance d'un fait imprévu susceptible, notamment, de remettre en cause la poursuite de ses études au sein de l'IEP (décès d'un ou des parents, perte d'emploi d'un ou des parents, conflit familial, etc.).

Le montant individuel des aides d'urgence attribuées par la Directrice, dans la limite du montant budgétaire maximum voté par le conseil d'administration, ne pourra excéder 2 000 €.

2-2-3 Tarifs et prix

La Directrice reçoit délégation pour fixer les tarifs et prix à l'exception de ceux supérieurs à 5 000 € et des tarifs correspondant aux droits d'inscription.

2-2-4 Remises gracieuses et admissions en non-valeur

A l'exception de celles d'un montant supérieur à 2 000 € par débiteur, la Directrice reçoit délégation de pouvoir pour accorder des remises gracieuses et décider, sur proposition de l'agent comptable, des admissions en non-valeur

2-2-5 Sortie d'inventaire de biens immobilisables

La Directrice reçoit délégation de pouvoir pour sortir des biens immobilisables de l'inventaire à l'exception de ceux dont la valeur d'acquisition unitaire est supérieure à un montant de 3 000 € hors taxes.

2-2-6 Dons et legs

La Directrice reçoit délégation pour accepter, au nom de l'établissement, les dons et legs d'un montant inférieur ou égal à 20 000 euros, à la condition que ces dons ou legs ne soient grevés ni de charges, ni de conditions, ni d'affectations immobilières.

Article 3 : Délégation de signature

La présente délibération ne fait pas obstacle à ce que la Directrice puisse déléguer dans ces domaines sa signature dans les conditions prévues à l'article 20 du décret n°89-902 susvisé.

Article 4 : Information du conseil d'administration

La Directrice rend compte au plus prochain conseil d'administration des contrats, conventions ou marchés signés dans le cadre de l'article 1 de la présente délégation.

La Directrice rend compte au plus prochain conseil d'administration des décisions prises en vertu des attributions qui lui sont déléguées aux articles 2 et 3 de la présente délégation.

Elle présente un résumé spécial sur les remises gracieuses et les non valeurs complété par un rapport de l'agent comptable.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

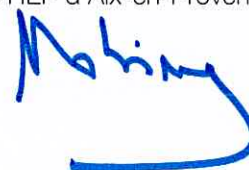
Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-3

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissement ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (version consolidée par délibération n°2024/07/06-2 du 6 juillet 2024) ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Modifications du règlement intérieur

Le conseil d'administration approuve les modifications du règlement intérieur telles qu'elles sont présentées dans le document annexé à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

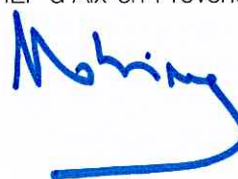
Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Articles concernés par les modifications	Modifications proposées
(Titre II de la première partie) Article 9 – Maintien de l'ordre dans les locaux Le directeur de l'IEP est responsable de l'ordre et de la sécurité dans les enceintes et locaux affectés à titre principal à l'établissement dont il a la charge. Il peut déléguer sa compétence en matière de maintien de l'ordre dans les conditions fixées par le Code de l'éducation. La compétence du directeur s'étend à l'ensemble des enceintes et locaux mis à la disposition des usagers et du personnel. Elle s'exerce à l'égard de tous les services et organismes publics ou privés de passage ou installés dans les enceintes et locaux précités. Certains locaux, signalés, sont placés sous vidéo protection. Le directeur est compétent pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d'assurer le maintien de l'ordre, de la sécurité, la salubrité et la tranquillité des locaux. Article 9 - (9 bis) Mission égalité Afin de mettre en oeuvre la politique nationale de lutte contre les violences et pratiques discriminatoires (sexisme, violences sexuelles, racisme, homophobie...), l'IEP met en oeuvre un dispositif au profit de l'ensemble des personnels, étudiants et autres usagers de l'établissement. Ce dispositif est déployé dans le cadre de la Mission Égalité. La personne référente « Égalité » en charge de cette mission, à laquelle un champ de compétences élargi est conféré et des procédures formalisées appliquées, succède au référent « égalité femmes-hommes ». La mission a vocation à accompagner les victimes supposées ou avérées, à encadrer le traitement des situations ou encore à déployer des actions de prévention et de formation destinées à lutter contre les agissements de ce type (violences, sexuelles et sexistes, harcèlement sexuel, homophobie, racisme...). Le dispositif permet notamment : - d'offrir un espace d'écoute et d'accompagnement à tous les personnels,	(Titre II de la première partie) Article 9 - Maintien de l'ordre dans les locaux La Directrice ou le Directeur de l'IEP est responsable de l'ordre et de la sécurité dans les enceintes et locaux affectés à titre principal à l'établissement dont il a la charge. Il peut déléguer sa compétence en matière de maintien de l'ordre dans les conditions fixées par le Code de l'éducation. La compétence de la Directrice ou du Directeur s'étend à l'ensemble des enceintes et locaux mis à la disposition des usagers et du personnel. Elle s'exerce à l'égard de tous les services et organismes publics ou privés de passage ou installés dans les enceintes et locaux précités. Certains locaux, signalés, sont placés sous vidéo protection. La Directrice ou le Directeur est compétent pour prendre à titre temporaire toute mesure utile, adaptée et proportionnée afin d'assurer le maintien de l'ordre, de la sécurité, la salubrité et la tranquillité des locaux. L'IEP réaffirme son attachement aux valeurs fondamentales de respect, de responsabilité, de laïcité, de diversité et d'intégrité. Toute atteinte au bon fonctionnement de l'établissement, à la dignité des personnes, à la sécurité ou aux droits d'autrui, constitue un manquement grave au règlement intérieur qui pourra faire l'objet de poursuites disciplinaires, dont la nature et les modalités sont prévues par le Code de l'éducation. La section disciplinaire peut prononcer des sanctions adaptées et proportionnées à la gravité des faits qui peuvent aller de l'avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive de l'établissement ou de tout établissement d'enseignement supérieur dans le strict respect d'une procédure contradictoire et des droits de la défense. Article 9 - (9 bis) Mission égalité Afin de mettre en oeuvre la politique nationale de lutte contre les violences et pratiques

étudiants et autres usagers de l'établissement dans le respect de la stricte confidentialité et de la neutralité, - d'informer les victimes de leurs droits et des démarches à effectuer, - d'assurer une prise en compte et un traitement des discriminations, du harcèlement à caractère sexuel et des violences subies, - de sensibiliser davantage les usagers à la non-discrimination et à la prévention des violences sexistes ou sexuelles, - de prévenir des risques contentieux en matière de discrimination et de violences sexuelles ou sexistes, Il est composé d'une cellule d'écoute chargée de recueillir la parole, les signalements ou témoignages et d'une commission chargée d'effectuer une enquête préalable à toutes poursuites disciplinaires ou pénales. Un règlement intérieur du dispositif, ainsi que l'ensemble des informations (fiche de signalement, documents divers, actions menées, démarches...) qui se rapportent à ce dispositif, est publié sur le site internet de l'IEP dans une rubrique consacrée à la Mission Égalité.	discriminatoires (sexisme, violences sexuelles, racisme, homophobie...), l'IEP met en oeuvre un dispositif au profit de l'ensemble des personnels, étudiants et autres usagers de l'établissement. Ce dispositif est déployé dans le cadre de la Mission Égalité. La personne référente « Égalité » en charge de cette mission, à laquelle un champ de compétences élargi est conféré et des procédures formalisées appliquées, succède au référent « égalité femmes-hommes ». La mission a vocation à accompagner les victimes supposées ou avérées, à encadrer le traitement des situations ou encore à déployer des actions de prévention et de formation destinées à lutter contre les agissements de ce type (violences, sexuelles et sexistes, harcèlement sexuel, homophobie, racisme...). Le dispositif permet notamment : - d'offrir un espace d'écoute et d'accompagnement à tous les personnels, étudiants et autres usagers de l'établissement dans le respect de la stricte confidentialité et de la neutralité, - d'informer les victimes de leurs droits et des démarches à effectuer, - d'assurer une prise en compte et un traitement des discriminations, du harcèlement à caractère sexuel et des violences subies, - de sensibiliser davantage les usagers à la non-discrimination et à la prévention des violences sexistes ou sexuelles, - de prévenir des risques contentieux en matière de discrimination et de violences sexuelles ou sexistes, Il est composé d'une cellule d'écoute chargée de recueillir la parole, les signalements ou témoignages et d'une commission chargée d'effectuer une enquête préalable à toutes poursuites disciplinaires ou pénales. Un règlement intérieur du dispositif, ainsi que l'ensemble des informations (fiche de signalement, documents divers, actions menées, démarches...) qui se rapportent à ce dispositif, est publié sur le site internet de l'IEP dans une rubrique consacrée à la Mission Égalité.
L'intégralité du texte	Modification mineure proposée : remplacer le Directeur par la Directrice ou le Directeur

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-4

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements ;

Vu la délibération n°2020/10/10-2 du conseil d'administration du 10 octobre 2020 relative à l'approbation des contrats, conventions et marchés et à la délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le rapport d'analyse des offres et le procès-verbal de la commission consultative des marchés relatifs au marché de prestations de gardiennage, sécurité et sûreté événementielle ;

DÉCIDE :

OBJET : Marché de prestations de gardiennage, sécurité et sûreté événementielle

Après consultation du rapport d'analyse des offres et du procès-verbal de la commission consultative des marchés, le conseil d'administration :

- Désigne l'entreprise ci-dessous attributaire du marché :

AMGS

Les Hauts de la Duranne

505 avenue Galilée

13290 Aix-en-Provence

Siret : n°514 140 185 00042

- Autorise la directrice de l'IEP à signer le marché avec l'entreprise susmentionnée sous réserve de la production par l'entreprise des pièces exigées au moment de l'attribution (article 24 du règlement de la consultation).

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 21 voix POUR, 3 voix CONTRE et 0 abstention.

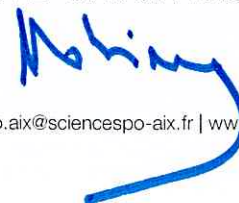
Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 08/07/2025

Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence

25 rue Gaston de Saporta 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 | 04 65 04 70 00 | sciencespo.aix@sciencespo-aix.fr | www.sciencespo-aix.fr



DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-5

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements ;

Vu le décret 90-50 du 12 janvier 1990 modifié instituant une prime d'administration et une prime de charges administratives (PCA) attribuées à certains personnels de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Prime de charges administratives (PCA) au titre de l'année 2025-2026

Le conseil d'administration approuve les conditions d'attribution de la prime de charges administratives pour l'année universitaire 2025-2026 conformément aux dispositions de la note annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

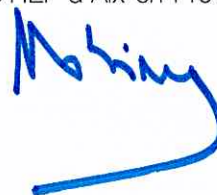
Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

Note relative à l'attribution de la prime de charges administratives**Objet**

Le conseil d'administration est, conformément aux propositions de la présente note, invité à délibérer sur la proposition des fonctions ouvrant droit à la prime et les taux maximum d'attribution de cette prime versée aux enseignants autres qu'enseignant chercheur.

Cette délibération exclut tout élément individuel comme le prévoit le décret.

Rappel réglementaire sur la PCA

La prime de charges administratives est réglementée par le décret 90-50 du 12 janvier 1990 modifié instituant une prime d'administration et une prime de charges administratives attribuées à certains personnels de l'enseignement supérieur.

L'objet et les bénéficiaires sont définis par l'article 2 du décret : Une prime de charges administratives non soumise à retenues pour pension, à certains personnels enseignants exerçant, dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur, une responsabilité administrative ou prenant la responsabilité d'une mission temporaire définie par l'établissement et dont la durée ne peut être inférieure à un an.

Avec la mise en place du régime indemnitaire applicable aux enseignants chercheurs (RIPEC- décret 2021-1895 du 29 décembre 2021) elle ne plus être attribuée aux enseignants chercheurs titulaires et personnels assimilés, aux personnels enseignants et hospitaliers titulaires mentionnés au 1° de l'article 1er du décret n° 84-135 du 24 février 1984 portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires.

La liste des fonctions pouvant ouvrir droit au bénéfice de la prime de charges administratives et les taux maximum d'attribution de cette prime sont arrêtés ou modifiés par la directrice ou le directeur, au début de chaque année universitaire après avis du conseil d'administration (article 3 du décret susmentionné).

~~Le montant global maximum proposé pouvant être attribué aux PCA est évalué à 20K€.~~

Liste des fonctions éligibles

La liste des fonctions et des plafonds de PCA proposés ~~pour l'année universitaire 2024-2025~~ sur lesquelles le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sont les suivants :

Anciennes fonctions	Nouvelles fonctions proposées	Plafond (brut annuel en €)
Responsabilité de direction	Responsabilité de direction	18 000 €
Responsabilité de membre de l'équipe de direction	Responsabilité direction adjointe	18 000 €
Responsabilité de direction de la formation et des études Responsabilité de direction des relations extérieures et de la vie étudiante	Responsabilité de direction déléguée	12 000 €
Responsabilité de référent	Responsabilité de référent - Démocratisation	2 000 €

Attribution de la prime

Les décisions individuelles d'attribution ainsi que les montants individuels sont de la responsabilité du directeur après avis du conseil d'administration restreint dans la limite ~~de la dotation déterminée par le conseil d'administration~~ du budget alloué pour l'ensemble des primes des enseignants de l'établissement.

Conversion de PCA

Modalités de conversion (article 5 du décret n°90-50 du 12 janvier 1990)

« Les bénéficiaires d'une prime de charges administratives peuvent être autorisés à convertir, pour tout ou partie, leur prime en décharge de service, par décision du président ou du chef d'établissement, selon des modalités définies par le conseil d'administration ».

A ce titre, les bénéficiaires devront déposer une demande écrite auprès de la directrice ou du directeur. Cette demande, si elle est accordée, devra impérativement et dans les meilleurs délais, être transmise au service des ressources humaines.

Il convient de noter toutefois que les directrices ou les directeurs d'unité de formation et de recherche qui bénéficient de la décharge de service d'enseignement prévue au septième alinéa de l'article 7 du décret du 6 juin 1984 ou à l'article 1er du décret du 17 septembre 2003 peuvent être autorisés à convertir leur prime de charges administratives en décharge de service d'enseignement sous réserve que l'ensemble de ces décharges s'élève, au plus, aux deux tiers de leurs obligations de service d'enseignement.

Règles de liquidation

- La liste nominative des bénéficiaires de PCA est fixée par la directrice ou le directeur après avis du conseil d'administration restreint
- Les PCA sont versées **mensuellement**, au titre de l'année universitaire **en cours**
- La prime est proratisée en cas de changement de titulaire au cours de l'année universitaire
- Les PCA sont mises en paiement après vérification d'éventuelles décharges. Dans ce cas le droit à PCA est réduit à concurrence de la décharge.
- ~~Calendrier de versement : mensuel (sauf « référent », trimestriel ou semestriel)~~

Bilan PCA

A titre d'information, le montant total des PCA versées ces dernières années :

2024/2025 : 14 000 €

2023/2024 : 13 800 €

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-6

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;

Vu l'arrêté du 4 octobre 1999 fixant la liste des personnels de l'enseignement supérieur pouvant bénéficier de la prime de responsabilités pédagogiques (PRP) instituée par le décret n° 99-855 du 4 octobre 1999 ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2021 et article n°2 mentionnant que sont exclus du bénéfice de la prime de responsabilités pédagogiques les personnels qui bénéficient d'un cumul d'emplois, qui exercent une activité professionnelle libérale ou qui exercent leurs fonctions à temps partiel.

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Prime de responsabilités pédagogiques (PRP) pour l'année 2025-2026

Le conseil d'administration approuve pour l'année universitaire 2025-2026 les modalités d'attribution de la prime de responsabilités pédagogiques telles que définies dans la note annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

Note relative à l'attribution de la prime de responsabilités pédagogiques (PRP) versée aux enseignants autres qu'enseignants chercheurs

Le conseil d'administration est, conformément aux propositions de la présente note, invité à délibérer sur :

- Le montant global maximum prévu au budget au titre de ces PRP
- La liste des responsabilités ouvrant droit à la prime et les plafonds correspondants
- Les modalités de conversion de la PRP en décharge de service.

Références réglementaires

Décret n°99-855 du 4 octobre 1999 instituant une prime de responsabilités pédagogiques dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Arrêté du 4 octobre 1999 fixant la liste des personnels de l'enseignement supérieur pouvant bénéficier de la prime de responsabilités pédagogiques instituée par le décret n° 99-855 du 4 octobre 1999

Préambule

Le projet de délibération présenté concerne les responsabilités pédagogiques et les montants maxima pouvant être attribués au titre de ces responsabilités pédagogiques.

Conformément aux dispositions statutaires, la présente note ne fait apparaître aucun élément nominatif. Les mesures individuelles concernant les bénéficiaires seront examinées en conseil d'administration réuni en formation restreinte aux enseignants chercheurs et aux enseignants.

La PRP : mise en œuvre et montant global

Le décret n°99-855 dispose que cette prime correspond à des responsabilités pédagogiques spécifiques exercées en sus des obligations de service.

Le décret dispose dans son article 2 que « la liste des responsabilités pédagogiques ouvrant droit à la prime, la liste des bénéficiaires et le montant de la prime sont fixés, chaque année, par le chef d'établissement sur proposition du conseil d'administration après avis de la commission de la formation du conseil académique ou de l'organe en tenant lieu, dans la limite d'une dotation attribuée à cet effet par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les instances consultées se prononcent sur les mesures individuelles en formation restreinte aux enseignants, enseignants-chercheurs et personnels assimilés. »

Le montant global maximum de la dotation proposée est de 50 K€.

Bénéficiaires

Depuis la mise en place du régime indemnitaire applicable aux enseignants chercheurs et chercheurs (RIPEC décret 2021-1895 du 29 décembre 2021) pour l'Institut d'études Politiques d'Aix en Provence les seuls personnels qui pourront continuer à bénéficier de la prime de responsabilités pédagogiques sont :

- les enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur ;

Montants

S'agissant d'une prime indexée sur le tarif de l'heure de TD (fixé par arrêté dont le montant en cours à date est de 43.50 €) et convertible en décharge de service, elle s'exprime en heures équivalent TD, converties en euros

Propositions de responsabilités et plafonds proposés

Les montants peuvent varier entre 15 HTD (652.50 €) au minimum et 96 HTD (4 176 €) au maximum par bénéficiaire.

Missions d'intérêt général	
Coordination du programme Egalité des chances (IEPEI) et de la mission Démocratisation	Valorisation plafond HTD : 96 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 4 176 € par bénéficiaire).

Direction et coordination des dispositifs pédagogiques	
Parcours voie générale	Valorisation plafond HTD : 72 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 3 132 € par bénéficiaire).
Parcours formation continue	Valorisation plafond HTD : 25 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 1 087.50 € par bénéficiaire).
Parcours Franco-allemand	Valorisation plafond HTD : 72 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 3 132 € par bénéficiaire).
Parcours Ecole de l'air	Valorisation plafond HTD : 25 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 1 087.50 € par bénéficiaire).
Responsabilité pédagogique de certificat	Valorisation plafond HTD : 20 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 870 € par bénéficiaire).
Responsabilité et coordination des dispositifs d'alternance	Valorisation plafond HTD : 96 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 4 176 € par bénéficiaire).
Responsabilité et coordination du CPAG et de la licence d'Administration publique (LAP)	Valorisation plafond HTD : 72 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 3 132 € par bénéficiaire).
Coordination des actions de formation continue	Valorisation plafond HTD : 72 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 3 132 € par bénéficiaire).
Coordination de l'organisation pédagogique du concours commun et des concours 2A et 4A	Valorisation plafond HTD : 15 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 652.50 € par bénéficiaire).
Coordination de l'organisation pédagogique et de la préparation du Grand Oral	Valorisation plafond HTD : 25 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 1 087.50 € par bénéficiaire).

Missions pédagogiques :		
Coordination disciplinaire des enseignements de langues étrangères	Valorisation plafond HTD : 48 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 2 088 € par bénéficiaire).	
Coordination pédagogique (accompagnement des étudiants dans le cadre de leur mobilité sortante, responsabilité des stages 3A, stages obligatoires et facultatifs)	Valorisation plafond HTD : 72 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 3 132 € par bénéficiaire).	
Responsabilité de zone géographique (en lien avec la coordination pédagogique de la mobilité sortante,	Nombre d'étudiants	HTD n'incluant pas les soutenances de rapports
	1 à 10	5h

avec modulation en fonction du nombre d'étudiants et de soutenances de rapports)	11 à 20	10h	
	21 à 30	15h	
	31 à 40	20h	
	41 et plus	25h	

Responsabilité pédagogique des étudiants internationaux (responsable mobilité entrante)	Valorisation plafond HTD : 72 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 3 132 € par bénéficiaire).
Coordination des enseignements de 1A	Valorisation plafond HTD : 25 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 1 087.50 € par bénéficiaire).
Coordination des enseignements de 2A	Valorisation plafond HTD : 25 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 1 087.50 € par bénéficiaire).
Coordination des enseignements de 4A (articulation diplôme-M1)	Valorisation plafond HTD : 25 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 1 087.50 € par bénéficiaire).
Coordination des mémoires de 4A	Valorisation plafond HTD : 48 HTD (soit un plafond valorisé maximum de de 1 740 € par bénéficiaire).
Chargé de projet pédagogique innovant	Valorisation plafond HTD : 25 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 1 087.50 € par bénéficiaire) l'année du lancement puis. 16hetd
Chargé de création de supports de formation à distance	Valorisation plafond HTD : 25 HTD (soit un plafond valorisé maximum de 1 087.50 € par bénéficiaire).

Conversion de la PRP

Modalités de conversion (article 5 du décret n°99-855 du 4 octobre 1999)

« Les bénéficiaires d'une prime de responsabilités pédagogiques peuvent être autorisés à convertir, pour tout ou partie, leur prime en décharge de service, par décision du chef d'établissement, selon des modalités définies par le conseil d'administration ».

A ce titre, les bénéficiaires devront déposer une demande écrite auprès du directeur. Cette demande, si elle est accordée, devra impérativement et dans les meilleurs délais être transmise au service des ressources humaines.

Il convient de noter toutefois que les bénéficiaires de décharges de service obtenues en application de cet article 5 ne peuvent être autorisés à effectuer des enseignements complémentaires.

Règles de liquidation

- La liste nominative des bénéficiaires de PRP est fixée par le conseil d'administration restreint
- Les PRP sont versées au titre d'une année universitaire
- La prime est proratisée en cas de changement de titulaire au cours de l'année universitaire
- Les montants inscrits dans le tableau sont des montants plafonds bruts annuels
- Calendrier de versement : La PRP est versée après service fait et déclaration des services, en fin d'année universitaire.

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-7

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;

Vu le décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs ;

Vu le décret n° 2022-1602 du 21 décembre 2022 modifiant divers décrets indemnitaires applicables à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu la délibération n°2022/07/09-6 du conseil d'administration du 9 juillet 2022 relative au RIPEC ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC)

Le conseil d'administration approuve les lignes directrices générales d'attribution du RIPEC prises en application du décret du 21 décembre 2022 susvisé telles que présentées dans la note annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

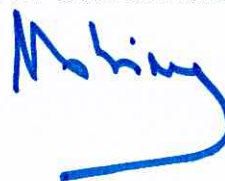
Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

Lignes Directrices de Gestion - Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (LDG RIPEC)

L'objectif de la présente note est de rappeler les lignes de gestion de l'établissement adoptées par le CA du 6 juillet 2024 et de mettre en conformité la liste des fonctions définies pour l'attribution des primes aux enseignants chercheurs (RIPEC C2) à celles versées aux enseignants autres qu'enseignants chercheurs (Prime de charge administrative)

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

code de l'éducation, notamment ses articles L. 123-1 à L. 123-9, L. 712-6-1 et L. 719-7;
loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique
loi de Programmation de la Recherche du 24 décembre 2020
décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions
décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 modifié portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs des commissions administratives paritaires
arrêté du 22 décembre 2023 fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créées par l'article 2 du décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021
Lignes Directrices de Gestion relatives au régime indemnitaire de personnels enseignants et chercheurs du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du 18 janvier 2023

PREAMBULE

Conformément à la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 du 24 décembre 2020, la présente note formalise les lignes directrices de gestion de L'Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence en matière de politique indemnitaire pour les personnels enseignants chercheurs titulaires de l'établissement :

- Personnels enseignants chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences)
- Personnels enseignants chercheurs assimilés
- Enseignants chercheurs placés en délégation auprès de l'Institut Universitaire de France ou d'un organisme de recherche (excepté pour la prime individuelle)

Ne sont pas concernés par ce régime indemnitaire les enseignants du second degré.

Ces lignes directrices de gestion fixent les orientations générales de l'Institut en faveur de l'évolution de la politique indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs et précisent les procédures et critères retenus en la matière.

Elles sont compatibles avec les lignes directrices de gestion ministérielles (MESRI).

Elles pourront faire l'objet, en tout ou partie, d'une révision si nécessaire.

1- PRINCIPES GENERAUX DU RIPEC

Les Lignes Directrices de Gestion relatives au régime indemnitaire des personnels enseignants ont pour objectif de renforcer l'attractivité des métiers des enseignants chercheurs et chercheurs en revalorisant et en rénovant leur régime indemnitaire mais aussi en valorisant davantage l'ensemble de leurs missions.

Elles ont également pour but d'arriver à une convergence des indemnités perçues entre les enseignants chercheurs et les chercheurs, mais aussi de renforcer l'égalité indemnitaire entre les femmes et les hommes.

1.1 Egalité indemnitaire femmes / hommes

Un des objectifs du RIPEC est de lutter contre les écarts indemnitaires entre les femmes et les hommes. Cet objectif s'inscrit dans les plans égalités femmes hommes mis en œuvre dans les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'établissement doit parvenir à la parité dans sa politique indemnitaire, dans la détermination de ses critères de répartition et dans la fixation des montants individuels. Cette égalité indemnitaire sera contrôlée par les recteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

1.2 Revaloriser les montants pour l'ensemble des personnels

Le RIPEC permet de revaloriser les montants pour l'ensemble des personnels enseignants chercheurs et chercheurs, quel que soit le corps, le grade ou la discipline.
Ces montants vont évoluer chaque année jusqu'en 2027.

1.3 Prise en compte de toutes les missions effectuées par les enseignants chercheurs et chercheurs

Un autre objectif du RIPEC est d'indemniser l'ensemble des missions confiées aux enseignants chercheurs et aux chercheurs, ainsi l'investissement pédagogique est valorisé au même titre que les fonctions de recherche, tout comme l'engagement dans des tâches d'intérêt général.

2- LES 3 COMPOSANTES DU RIPEC

Conformément au décret n°2021-1895 du 29/12/21 susvisé, le régime indemnitaire des personnels éligibles comprend trois composantes :

- statutaire,
- fonctionnelle et
- individuelle.

Il se substitue aux primes et indemnités perçues avant ce dispositif par les enseignants chercheurs et chercheurs. Les montants de chaque composante sont revus chaque année suite à la publication des arrêtés ministériels correspondants.

A noter : La prime d'administration (PA) est cumulable avec le RIPEC.

Une même fonction ou responsabilité ouvre droit à l'application cumulée du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs et du référentiel d'équivalences horaires. Dans un tel cas, le cumul ne peut toutefois excéder le plafond des primes fixé en retenant le taux horaire prévu par l'arrêté du 6 novembre 1989 fixant les taux de rémunération des heures complémentaires.

2.1 La composante statutaire C1

2.1.1 Cadre général

La composante statutaire est la part indemnitaire due à tous les enseignants chercheurs et chercheurs qui accomplissent leurs missions.

Elle remplace la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) attribuée aux enseignants chercheurs, et la prime de recherche (PR) attribuée aux chercheurs.

La composante statutaire est versée mensuellement.

2.1.2 Critères d'attribution

Elle est due à tous les enseignants chercheurs et chercheurs en position d'activité ou de délégation, mais aussi aux enseignants chercheurs et chercheurs mis à disposition pour création d'entreprise ou pour concours scientifique.

Pour bénéficier de cette composante, les enseignants chercheurs doivent avoir accompli l'intégralité de leurs attributions individuelles de service, y compris pour les personnels placés en délégation, en congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) ou en congés pour projet pédagogique (CPP) et pour les personnels bénéficiant de décharges de services.

En cas de service incomplet, la prime sera proratisée.

2.1.3 Montants :

Le montant actuel du RIPEC composante statutaire C1 correspond à l'arrêté ministériel du 22/12/2023 (fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créées par l'article 2 du décret 2021-1895) , soit pour information à date et sous réserve d'un nouvel arrêté le montant est 4 200 € / an qui est versé mensuellement.

2.2 La composante fonctionnelle C2

2.2.1 Cadre général

La composante fonctionnelle donne lieu à une indemnité liée à l'exercice de certaines fonctions ou responsabilités particulières, en sus des obligations de service.

Elle remplace la prime de charges administratives (PCA), la prime de responsabilité pédagogique (PRP).

La composante fonctionnelle sera versée mensuellement.

Lorsque la composante fonctionnelle est liée à l'exécution d'une mission temporaire, elle est versée à l'agent après l'exécution et l'évaluation de ladite mission.

Les décisions d'attribution de cette composante sont transmises au recteur délégué.

2.2.2 Critères d'attribution

Les fonctions et responsabilités concernées sont déterminées par le chef d'établissement, et formalisées dans une cotation adoptée en conseil d'administration (voir ci-dessous).

La composante fonctionnelle peut être versée à des personnels qui ne sont pas affectés au sein de l'établissement dans lequel les fonctions et responsabilités sont exercées.

A noter : Les enseignants chercheurs placés en position de délégation, en congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) ou en congé pour projet pédagogique (CPP), ne peuvent pas bénéficier de la composante fonctionnelle

L'objectif est qu'environ 35% des enseignants chercheurs et chercheurs de l'établissement perçoivent cette composante fonctionnelle du RIPEC.

2.2.3 Cotation des fonctions

Les fonctions et responsabilités ouvrant droit à la composante fonctionnelle sont réparties en trois groupes :

Responsabilités particulières ou missions temporaires – groupe 1

Responsabilités supérieures – groupe 2

Fonctions de direction d'une unité ou d'une composante – groupe 3

Les montants maximums autorisés par le Ministère sont les suivants :

6 000€ par an pour le groupe 1

12 000€ par an pour le groupe 2

18 000€ par an pour le groupe 3

2.2.3.1 Groupe 1 : Responsabilités particulières ou missions temporaires

L'établissement décide que les responsabilités particulières ou missions temporaires s'appliquent aux fonctions suivantes :

Responsabilité de départements disciplinaires	Max : 2 000 €
Coordination du programme Egalité des chances (IEPEI) et de la mission Démocratisation	Max : 4 000 € 6 000 €
Responsabilité de référent : Déontologue, Lanceur d'alerte, Laïcité	Max : 500 €
Chargé de mission Responsabilité environnementale et transition énergétique	Max : 2 000 €

2.2.3.2 Groupe 2 : Responsabilités supérieures :

L'établissement décide que les responsabilités supérieures s'appliquent aux fonctions suivantes :

Responsabilité de direction déléguée	Max : 12.000 € 6 000 €
--------------------------------------	-----------------------------------

2.2.3.3 Groupe 3 : Responsabilité de direction

Responsabilité de direction de l'établissement	Max : 18.000 €
Responsabilité de direction adjointe	Max : 18.000 €

2.3 La composante individuelle C3

2.3.1 Cadre général

La composante individuelle est liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel des agents au regard de l'ensemble de leurs missions.

Elle doit faire l'objet d'une demande de la part de l'intéressé. Elle remplace depuis le 1^{er} janvier 2022 la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR).

A noter : la PEDR perdurera pour les personnels « apportant une contribution exceptionnelle à la recherche » ou aux lauréats de certaines distinctions honorifiques et pour les enseignants chercheurs en délégation auprès de l'IUF.

La composante individuelle est versée mensuellement pour une durée de 3 ans, avec effet au 1^{er} octobre de l'année au titre de laquelle les décisions sont arrêtées.

Au terme de la période d'attribution, nul ne peut demander à bénéficier d'une nouvelle prime individuelle pour le même motif avant un délai d'un an. Ce délai de carence est supprimé si la prime est demandée et attribuée pour un motif différent.

La période de référence concerne les 4 années précédant la candidature

Les montants autorisés par le Ministère sont compris entre 3 500€ et 12 000 € par an.

2.3.2 Montant individuel de la prime :

Il est proposé de maintenir le montant défini par l'établissement les années précédentes à savoir : 4 000 € par an.

2.3.4 Critères d'attribution

L'établissement a fixé les critères d'attribution ainsi que les quotas de répartition des primes individuelles comme indiqué ci-dessous.

L'objectif est qu'environ 45% des enseignants chercheurs et chercheurs de l'établissement perçoivent cette composante individuelle du RIPEC.

Désormais la composante individuelle est liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel des agents au regard de l'ensemble de leurs missions définies à l'article L123-3 du code de l'éducation :

- La formation initiale et continue tout au long de la vie (1° de l'article L. 123-3 du code de l'éducation) :
- La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société (2° de l'article L. 123-3 du code de l'éducation)
- L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle (3° de l'article L. 123-3 du code de l'éducation : (orientation, promotion sociale et insertion professionnelle) :
- La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle (4° de l'article L. 123-3 du code de l'éducation
- La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche (5° de l'article L. 123-3 du code de l'éducation (espace européen de l'ESR...) :
- La coopération internationale (6° de l'article L. 123-3 du code de l'éducation :

Le volet C3 permet aussi de valoriser le

- concours apporté à la vie collective des établissements au sens de l'article 3, alinéa 7 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984.

La section compétente du Conseil National des Universités, dans un premier temps, et le Conseil Académique réuni en formation restreinte, dans un second temps, rendent respectivement un avis unique sur chacune des candidatures qui leur sont soumises.

Cet avis unique porte sur l'ensemble du dossier du candidat ou de la candidate, comprenant son rapport d'activités, et précise au titre de quelle(s) mission(s) au sens de l'article L. 123-3 du Code de l'Education le bénéfice de la prime est proposé.

Il peut s'agir d'une de ces missions, de plusieurs ou de l'ensemble d'entre elles. Le bénéfice de la prime peut également être attribué au titre du concours apporté à la vie collective des établissements.

Il est souligné que le seul fait d'occuper des fonctions ou responsabilités ouvrant droit au bénéfice de la composante fonctionnelle du RIPEC (C2) ne peut, en tant que tel, motiver l'attribution d'une prime individuelle (C3).

Toutefois, si l'exercice effectif de ces mêmes fonctions et responsabilités mérite particulièrement d'être distingué, il peut être pris en compte dans la procédure d'attribution de la C3.

Les candidatures sont transmises pour avis par le Directeur de l'établissement à la section compétente du Conseil National des Universités (CNU).

Après avoir entendu deux rapporteurs désignés par son bureau de rang au moins égal à celui du candidat ou de la candidate, la section compétente du CNU ou la section compétente du CNU pour les disciplines de santé rend un avis sur l'ensemble du dossier du candidat, qui précise au titre de quelle mission au sens de l'article L. 123-3 du Code de l'Education le bénéfice de la prime est proposé.

Il peut s'agir d'une de ces missions, de plusieurs ou de l'ensemble d'entre elles.

Les avis précités et les rapports d'activités mentionnés au premier alinéa sont ensuite adressés par le Directeur de l'établissement au conseil académique ou à l'organe compétent pour exercer les attributions mentionnées au IV de l'article L. 712-6-1 du Code de l'Education, siégeant en formation restreinte aux personnels enseignants-chercheurs et personnels assimilés.

Au vu des rapports présentés, pour chaque candidat ou candidate, par deux rapporteurs de rang au moins égal à celui du candidat et librement désignés par le conseil académique, celui-ci rend un avis, en formation restreinte, sur l'ensemble du dossier du candidat ou de la candidate qui précise au titre de quelle mission au sens de l'article L. 123-3 du Code de l'Education le bénéfice de la prime est proposé.

Il peut s'agir d'une de ces missions, de plusieurs ou de l'ensemble d'entre elles. Le bénéfice de la prime peut également être attribué au titre du concours apporté à la vie collective des établissements, au sens du septième alinéa de l'article 3 du décret du 6 juin 1984 susvisé.

Cet avis est soit très favorable, soit favorable, soit réservé.

Les motifs d'attribution de cette prime doivent tenir compte :

- De l'investissement pédagogique
- De l'activité scientifique
- Du concours apporté à la vie collective de l'établissement
- Des autres missions prévues par l'article L123-3 du code de l'éducation.

Lors de l'attribution des primes par le Conseil d'Administration Restreint, il est recommandé de respecter la répartition préconisée par le ministère :

- 30% minimum au titre de l'investissement pédagogique
- 30% minimum au titre de l'activité scientifique
- 20% maximum au titre du concours apporté à la vie collective de l'établissement
- 20% maximum au titre des autres missions prévues par l'article L123-3 du code de l'éducation.

Lors de l'attribution des primes Il est également recommandé, dans un objectif de répartition équilibrée de ne pas octroyer pour une même campagne plus de 50 % des primes distribuées au titre d'une même mission.

2.3.2.3 Points d'attention :

L'attribution de la prime individuelle doit également tenir compte de :

- L'égalité femmes hommes, les attributions doivent correspondre à la part de femmes au sein des enseignants chercheurs.
- La représentation entre les corps : les attributions doivent tenir compte de la part des MCF au sein des enseignants chercheurs.
- L'équilibre entre les disciplines.
- L'équilibre entre les grades au sein d'un corps.

2.3.4 Procédure de candidature

Le calendrier précis de candidature sera précisé chaque année à l'ensemble des enseignants chercheurs et chercheurs.

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-8

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L. 841-5, D. 841-2 à D. 841-11 et D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;

Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 21 mars 2019 relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : bilan des actions menées durant l'année 2024 et reconduction 2025

Le conseil d'administration approuve, au titre de l'exercice 2024, le bilan des actions conduites par l'IEP dont le financement est issu des recettes de la CVEC et leur reconduction pour l'année suivante, telles que présentées en annexe à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, voix 0 CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence

25 rue Gaston de Saporta 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 | 04 65 04 70 00 | sciencespo.aix@sciencespo-aix.fr | www.sciencespo-aix.fr

Gestion de la Cotisation Vie Etudiante et de Campus (CVEC) Bilan 2024

La loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018 a institué une nouvelle contribution obligatoire, la Cotisation Vie Etudiante et de Campus (CVEC), qui remplace la cotisation de sécurité sociale. Son montant est forfaitaire (103€ au titre de 2023-24).

Cette création avait 5 objectifs principaux :

- Rénovation de la politique de prévention et amélioration de l'accès aux soins des étudiants ;
- Renforcement de l'accompagnement social des étudiants ;
- Développement de la pratique sportive des étudiants ;
- Diversification des projets et événements artistiques et culturels dans les ESR ;
- Amélioration de l'accueil des étudiants.

Au titre de l'exercice 2024, Sciences Po Aix a perçu une recette de 108 055 €.

Les dépenses inscrites dans le cadre de la dotation CVEC sont fléchées dans le budget de l'établissement, elles sont essentiellement gérées par la Direction des Relations Extérieures et de la Vie Etudiante (DREVE).

Les grandes lignes des actions menées ces dernières années n'ont pas tellement varié, compte tenu du montant des recettes CVEC et de sa taille Sciences Po Aix n'a malheureusement pas la possibilité de couvrir tous les champs ouverts par la réglementation.

Les domaines de la santé, de la culture et du soutien aux projets étudiants sont les trois axes retenus par notre établissement.

Les actions sont déclinées par thématique.

Santé : accès aux soins et prévention

Depuis 2018, sur la partie « prévention », l'**intervention d'une sophrologue** au sein des locaux a été proposée à l'ensemble des étudiants. En groupe ou individuellement ceux-ci peuvent bénéficier des prestations et conseils d'une professionnelle.

Ce dispositif est très apprécié, l'ensemble des créneaux sont remplis chaque année, les étudiants apprécient grandement le bénéfice de ces séances.

Ce dispositif a vocation à être pérenniser dans les années à venir. La dépense 2024 est de 8 890€.

Les actions liées à l'accès aux soins sur la partie santé mentale, se sont matérialisées par **la présence d'une psychologue** par demi-journée, dans les locaux.

Dans une démarche d'un premier diagnostic (mais pas d'un traitement de fond), les étudiants sont satisfaits du professionnalisme et de la possibilité d'avoir accès rapidement à une psychologue.

Comme pour la sophrologie, les actions menées sur cet aspect de santé mentale semblent devoir être maintenues dans les années à venir au sein de l'établissement. Le coût sur l'année 2024 est de 18 250 €.

L'accompagnement social des étudiants

Chaque année, l'établissement vient en aide aux étudiants en précarité sociale ou rencontrant des difficultés ponctuelles. Une partie du fonds dédié à ce soutien est alimentée par la CVEC.

Grace au dispositif du FSDIE social, Sciences Po Aix a été en capacité d'apporter une aide financière aux étudiants pour un montant de 18 487 euros.

Diversification des projets et événements artistiques et culturels

L'établissement a une politique culturelle depuis de nombreuses années.

Outre les aides apportés aux projets associatifs étudiants (42 associations étudiantes à Sciences Po Aix) l'engagement institutionnel se traduit par la tenue chaque année d'une saison culturelle avec la présence d'un artiste en résidence. Les actions proposées sont une déclinaison de la compétence artistique retenue (photographie, écriture, danse ...).

Ces actions se traduisent par un travail en groupe sur une temporalité « longue » (octobre à juin) et des événements dans des lieux culturels partenaires de Sciences Po Aix.

L'ensemble des prestations est accessible gratuitement pour les étudiants bénéficiaires.

En 2023-24 des ateliers ont été animés par Jacques FERRANDEZ (auteur de bandes dessinées) avec des étudiants et des personnels de l'Institut. L'établissement y a consacré 2 357 €.

Enfin l'établissement finance chaque année de nombreux projets étudiants grâce au volet asso du FSDIE. En 2024, 42 300 euros ont été versés aux associations au titre de 24 projets présentés en commission.

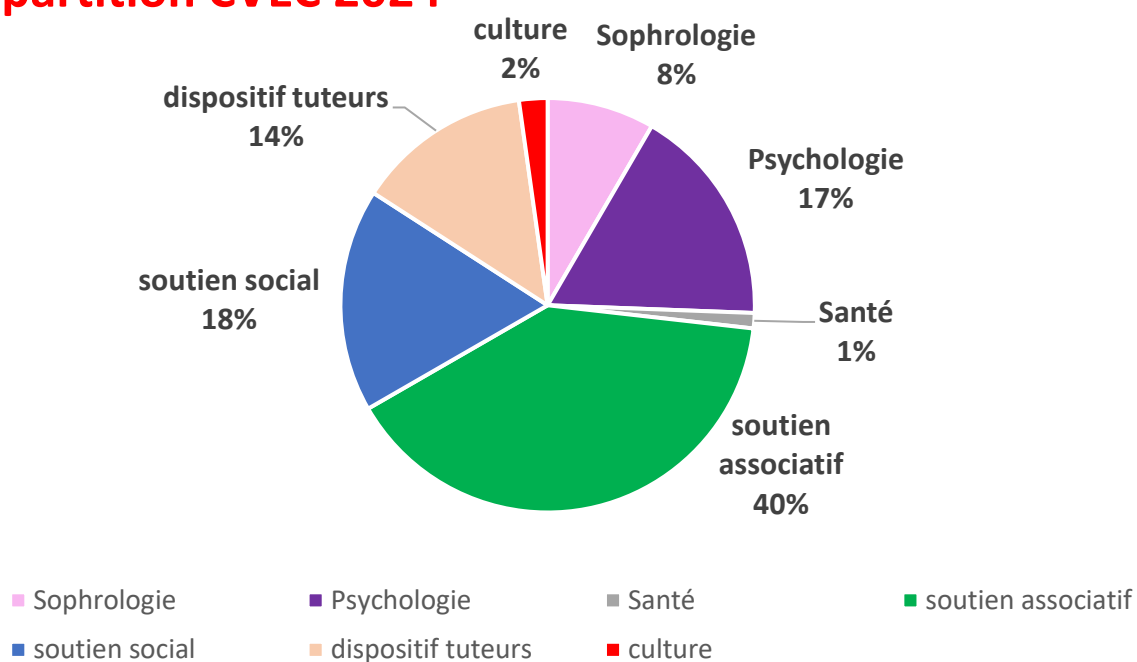
Dispositif des tuteurs : contrats étudiants

Sciences Po Aix emploie chaque année un certain nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement, qui viennent apporter une aide précieuse aux services de l'établissement. Parmi eux quatre étudiants se voient confier des missions s'inscrivant dans le cadre réglementaire des actions financées par la CVEC, et plus particulièrement au sein du Pôle Relations Internationales, du Pôle Insertion Professionnelle ou encore au sein de la Vie Etudiante. Ces quatre contrats étudiants, d'un volume mensuel de 20 heures chacun, effectuent des missions d'accompagnement des étudiants et associations dans leurs différentes démarches associatives, sociales ou encore de recherche d'emplois et de stages. Le montant global annuel du coût du dispositif des tuteurs s'inscrivant dans le financement de la CVEC s'élève à 14 486 euros.

Synthèse

Type de dépenses	Montants 2024
SOPHROLOGUE	8 890 €
PSYCHOLOGUE	18 250 €
SANTE (visites médicales)	1 269 €
SOUTIEN ASSOCIATIF	42 300 €
SOUTIEN SOCIAL	18 487 €
ACCUEIL ETUDIANTS	14 891 €
CULTURE	2 356 €
TOTAL DEPENSES	106 443€
RECETTES	108 055 €
<i>RELIQUAT</i>	<i>1612 €</i>

Répartition CVEC 2024



DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-9

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;

Vu le règlement des études de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Modifications du règlement des études

Le conseil d'administration approuve les modifications du règlement des études telles que présentées en annexe de la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

MODIFICATION DU RÉGLEMENT DES ÉTUDES

TITRE II - RÉGLEMENT D'EXAMEN

VI – MODALITÉS DES EXAMENS DE CINQUIÈME ANNÉE

Version en vigueur	Version modifiée
Article 35 : Obtention du diplôme de Sciences Po (pages 12/13) L'obtention du diplôme de l'IEP se réalise par l'addition des crédits du Master 2, affectés d'un coefficient réducteur d'un tiers, et des 20 crédits spécifiques au diplôme et obtenus par le Grand Oral, le mémoire, le rapport du stage obligatoire et le projet professionnel et personnel ou, pour le master de carrières publiques, par la note moyenne obtenue aux galops d'essais organisés durant l'année. Le nombre de crédits ECTS attribués à chaque UE spécifique au diplôme est fixé dans le tableau n°5 annexé au présent règlement pédagogique. Les crédits nécessaires à l'obtention du diplôme de l'IEP doivent être validés dans un délai maximum de 7 ans pour les étudiants entrés en 1ère année, de 6 ans pour les étudiants entrés en 2ème année et de 4 ans pour les étudiants entrés en 4ème année. À compter de la promotion diplômée au titre de l'année universitaire 2027/2028, l'obtention du diplôme est conditionnée par le suivi de la Fresque du climat. À cette fin, lors de chaque pré-rentrée, la Fresque du climat est suivie par les étudiants entrant dans le parcours Voie générale.	Article 35 : Obtention du diplôme de Sciences Po (pages 12/13) L'obtention du diplôme de l'IEP se réalise par l'addition des crédits du Master 2, affectés d'un coefficient réducteur d'un tiers, et des 20 crédits spécifiques au diplôme et obtenus par le Grand Oral, le mémoire, le rapport du stage obligatoire et le projet professionnel et personnel ou, pour le master de carrières publiques, par la note moyenne obtenue aux galops d'essais organisés durant l'année. Le nombre de crédits ECTS attribués à chaque UE spécifique au diplôme est fixé dans le tableau n°5 annexé au présent règlement pédagogique. Les crédits nécessaires à l'obtention du diplôme de l'IEP doivent être validés dans un délai maximum de 7 ans pour les étudiants entrés en 1ère année, de 6 ans pour les étudiants entrés en 2ème année et de 4 ans pour les étudiants entrés en 4ème année. L'obtention du diplôme de l'IEP est conditionnée par la validation des 5 modules du parcours de sensibilisation aux enjeux environnementaux en ligne "B.A.-BA du climat et de la biodiversité" proposé par le CNED. À compter de la promotion diplômée au titre de l'année universitaire 2027/2028, l'obtention du diplôme est conditionnée par le suivi de la Fresque du climat. À cette fin, lors de chaque pré-rentrée, la Fresque du climat est suivie par les étudiants entrant dans le parcours Voie générale.

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-10

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;

Vu le règlement des études ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du cadrage des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des diplômes nationaux et du Mastère Spécialisé Renseignement 2025-2026

Le conseil d'administration approuve le cadrage des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des diplômes nationaux et du Mastère Spécialisé Renseignement à compter de l'année universitaire 2025-2026 tels que présentés dans le document de cadrage et les tableaux propres à chaque diplôme annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 22/07/2025

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences 2025-2026 Mention de Master Science politique		Modalités éléments								
Nom	Crédits	Session Ex: unique ou double session	Formule d'examen Ex: Standard - Standard et dérogatoire - Dérogatoire	Modalités d'examen Ex: CC, CT, CCI	Note attendue	Résultat attendu	Note seuil d'obtention du résultat	Nature Ex: CC, CT CCI	Type épreuve	Coef. épreuve
Master Science politique	120									
Parcours : Sciences sociales du politique. Terrains arabes, européens, latinoaméricains	120									
Master 1 - Mention Science politique - Option Sciences sociales du politique	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 1 M1 - Sciences sociales du politique	30	Unique	Standard		X	X				
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X					
Observer et analyser les processus politiques	6	Unique	Standard		X	X				
Sociologie politique des controverses	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Un cours fondamental au choix parmi :	-				X					
Sociologie politique de l'international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Fondamentaux de la science politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Mobiliser les savoirs spécialisés en sciences sociales du politique	-	Unique	Standard		X					
Analyse des mutations politiques	9	Unique	Standard		X	X				
Pouvoir et religion	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	1
Action publique et participation	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	1
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Sociologie politique internationale	6	Unique	Standard		X	X				
Violence et sorties de violence à l'international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	3
Un cours d'approfondissement au choix parmi :	-				X					
Filmer le politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Dynamiques religieuses transnationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit/Oral	3
Gouverner l'islam en Méditerranée	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	3
Politiques urbaines et mondialisation	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X					
Initiation à la recherche et à l'écriture	9	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie de l'enquête en sciences sociales du politique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Comparatismes en sciences sociales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Collecter, traiter et interpréter des données stratégiques (strategic data)	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Ecrire les sciences sociales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Anglais pour les sciences sociales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Semestre 2 M1 - Sciences sociales du politique	30	Unique	Standard		X	X				
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus politiques	6	Unique	Standard		X	X				
Transformation numérique du politique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Un cours fondamental au choix parmi :	-				X					
Enjeux environnementaux et politiques	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Espace public et action collective	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Mobiliser les savoirs spécialisés en sciences sociales du politique	-	Unique	Standard		X	X				
Analyse des mutations politiques	4	Unique	Standard		X	X				
Emotions, sociétés et politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Sociologie politique internationale	8	Unique	Standard		X	X				
Colonisation et sociétés coloniales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Acteurs et pratiques de l'aide internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Un cours d'approfondissement au choix parmi :	-				X					
Sociétés et régimes politiques en Europe	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Sociétés et régimes politiques dans les mondes arabo-musulmans	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X	X				
Initiation à la recherche en sciences sociales	12	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie de l'enquête en sciences sociales du politique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Approche ethnographique par les textes	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Communiquer les sciences sociales	-	Unique	Standard			X				
Anglais pour les sciences sociales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Master 2 - Mention Science politique - Option Sciences sociales du politique	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 3 M2 - Sciences sociales du politique	30	Unique	Standard		X	X				
Maîtriser les savoirs fondamentaux en sciences sociales du politique	-	Unique	Standard		X	X				
Etudier les contextes politiques : acteurs, structures, dynamique:	10	Unique	Standard		X	X				
Etats, religions, sociétés	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Sociologie des conjonctures politiques et des transitions	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Sociologie de la violence et politiques sécuritaires	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Maîtriser les savoirs spécialisés en sciences sociales du politique	-	Unique	Standard		X	X				
Etudier les processus politiques : actions, interactions, intermédiations	7	Unique	Standard		X	X				
Politiques migratoires	-	Unique	Standard		X					1
Questions environnementales	-	Unique	Standard		X					1
Action humanitaire	-	Unique	Standard		X					1
Politiques et inégalités	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Maîtriser les méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X	X				
Techniques et savoir-faire de la recherche et écriture scientifique	13	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
Préparation du projet de recherche	-	Unique	Standard			X				
Approches en sciences sociales du politique	-	Unique	Standard			X				
Lire et écrire les sciences sociales en anglais	-	Unique	Standard			X				
Sciences sociales au travail	-	Unique	Standard			X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Semestre 4 M2 - Sciences sociales du politique	30	Unique	Standard		X	X				
Maîtriser les savoirs spécialisés en sciences sociales du politique	-	Unique	Standard		X	X				
Se professionnaliser aux métiers de l'expertise et de la recherche	6	Unique	Standard		X	X				
Etats, professions, expertises	-	Unique	Standard		X					
Tutorat aéré : Approches contextuelles et transnationales	-	Unique	Standard			X				
Un terrain au choix parmi :	-				X					
Moyen-Orient et Afrique du Nord	-	Unique	Standard			X				
Amérique latine	-	Unique	Standard			X				
Europe	-	Unique	Standard			X				
Maîtriser les méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X	X				
Techniques et savoir-faire de la recherche et écriture scientifique	6	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
Retour du terrain et écriture du mémoire	-	Unique	Standard			X				
Sciences sociales au travail	-	Unique	Standard			X				
Enjeux politiques et éthiques de la recherche en sciences sociales:	-	Unique	Standard			X				
Organisation d'une journée d'étude par les étudiants	-	Unique	Standard			X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Mémoire de recherche	18	Unique	Standard		X	X				
Parcours : Métiers de l'information	120	Unique	Standard		X					
Option de parcours type Métiers de l'information - MICI - Métiers de la communication d'influence	120	Unique	Standard		X					
Master 1 - Mention Science politique - Option Métiers de la communication d'influence et de plaidoyer	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 1 M1 - Métiers de la communication d'influence et de plaidoyer	30	Unique	Standard		X	X				
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X					
Observer et analyser les processus politiques	6	Unique	Standard		X	X				
Sociologie politique des controverses	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Un cours fondamental au choix parmi :	-				X					
Sociologie politique de l'international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Fondamentaux de la science politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Maîtriser les savoirs fondamentaux de la communication	-	Unique	Standard		X					
Observer et analyser les processus informationnels et communicationnels	6	Unique	Standard		X	X				
Communication publique et environnements médiatiques	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Grands courants analytiques de l'information-communication	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	-	Unique	Standard		X					
Techniques et savoir-faire professionnels de la communication d'influence et du plaidoyer	10	Unique	Standard		X	X				
Panorama des métiers de la communication	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Design éditorial	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Un cours d'approfondissement au choix parmi :	-				X					
Science politique de l'Union européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT		4

Action publique et participation	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	4
ONG, lobbys et think tanks dans le processus européen	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	4
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X					
Produire, diffuser et analyser l'information	6	Unique	Standard		X	X				
Collecter, traiter et interpréter des données stratégiques (strategic data)	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Ecrire les sciences sociales	-	Unique	Standard			X				
Méthodologie de la recherche et enquête de terrain	-	Unique	Standard	CT	X			CT		4
Communiquer en anglais	2	Unique	Standard		X	X				
Anglais de la communication	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Semestre 2 M1 - Métiers de la communication d'influence et du plaidoyer	30	Unique	Standard		X	X				
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus politiques	6	Unique	Standard		X	X				
Transformation numérique du politique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Un cours fondamental au choix parmi :	-				X					
Enjeux environnementaux et politiques	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Espace public et action collective	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Maîtriser les savoirs fondamentaux de la communication	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus informationnels et communicationnels	6	Unique	Standard		X	X				
Sociologie des leaders d'opinion	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Formats et campagnes publicitaires	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	-	Unique	Standard		X	X				
Techniques et savoir-faire professionnels de la communication d'influence et du plaidoyer	10	Unique	Standard		X	X				
Community management et réseaux sociaux	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Techniques de plaidoyer 1	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Veille et management de l'information stratégique	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Masterclass des métiers de l'influence et du plaidoyer	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X	X				
Produire, diffuser et analyser l'information	6	Unique	Standard	CT	X	X		CT		
Communiquer les sciences sociales	-	Unique	Standard			X				
Méthodologie de la recherche et enquête de terrain	-	Unique	Standard			X				
Accompagnement à la professionnalisation	-	Unique	Standard			X				
Communiquer en anglais	2	Unique	Standard		X	X				
Anglais de la communication	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Master 2 - Mention Science politique - MICI - Option Métiers de la communication d'influence et du plaidoyer	60	Unique	Standard		X					
Semestre 3 M2 - Métiers de la communication d'influence et du plaidoyer	30	Unique	Standard		X	X				
Analyser les processus politiques et informationnels	-	Unique	Standard		X	X				
Maîtriser les enjeux professionnels et stratégiques de la communication	8	Unique	Standard		X	X				
Données, informations, savoirs	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Ethique du lobbying	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Ingénierie participative	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Mobiliser outils et savoir-faire de la communication	-	Unique	Standard		X	X				
Appliquer les techniques du lobbying	6	Unique	Standard		X	X				
Lobbying et lobbystes à Bruxelles	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Techniques de lobbying	-	Unique	Standard	CT	X	X		CT		3
Approches innovantes de la communication	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Savoirs et pratiques de la décision	2	Unique	Standard	CT	X	X		CT		
Contexte et techniques de la décision	-	Unique	Standard			X				
Présentation des études-diagnostic réalisées en groupe	-	Unique	Standard			X				
Stratégies d'accès aux médias	8	Unique	Standard		X	X				
Relations publiques et advocacy	-	Unique	Standard	CT	X			CT		2
Ecriture et communication	-	Unique	Standard	CT	X			CT		2
Media training	-	Unique	Standard	CT	X			CT		2
Data journalisme et médiation	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Appliquer les méthodologies de l'analyse informationnelle	-	Unique	Standard		X	X				
Conduire une analyse réflexive et distanciée	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT		
Méthodologie appliquée de l'analyse informationnelle	-	Unique	Standard			X				
Conférences métiers	-	Unique	Standard			X				
Communiquer en anglais	3	Unique	Standard		X	X				
Anglais de la communication	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Semestre 4 M2 - Métiers de la communication d'influence et du plaidoyer	30	Unique	Standard		X	X				
Approfondir les enjeux professionnels et stratégiques de la communication	-	Unique	Standard		X	X				
Maîtriser les enjeux professionnels et stratégiques de la communication	6	Unique	Standard		X	X				
Communication de crise	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Communication et RSE	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Sociologie politique de l'expertise	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Mobiliser outils et savoir-faire de la communication	-	Unique	Standard		X	X				
Appliquer les techniques de l'influence	6	Unique	Standard		X	X				
Techniques de plaidoyer 2	-	Unique	Standard	CT	X			CT		2
Lobbying territorial	-	Unique	Standard	CT	X			CT		2
Travailler avec et pour les décideurs politiques	-	Unique	Standard	CT	X			CT		2
Appliquer des méthodes scientifiques et professionnelles	-	Unique	Standard		X	X				
Mémoire	16	Unique	Standard	CT	X	X		CT		
Accompagnement à la rédaction du mémoire de recherche appliquée	-	Unique	Standard			X				
Communiquer, valoriser et diffuser les sciences sociales	-	Unique	Standard			X				
Suivi alternance	-	Unique	Standard			X				
Communiquer en anglais	2	Unique	Standard		X	X				
Anglais de la communication	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Option de parcours type Métiers de l'information - Métiers du journalisme et enjeux internationaux	120	Unique	Standard		X					
Master 1 - Mention Science politique - Option Métiers du journalisme et enjeux internationaux	60	Unique	Standard		X					
Semestre 1 M1 - Métiers du journalisme et enjeux internationaux	30	Unique	Standard		X	X				
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X					
Observer et analyser les processus politiques	6	Unique	Standard		X	X				
Sociologie politique des controverses	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Un cours fondamental au choix parmi :	-				X					
Sociologie politique de l'international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Fondamentaux de la science politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Maîtriser les savoirs fondamentaux de la communication	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus informationnels et communicationnels	6	Unique	Standard		X	X				
Présentation des médias	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Journalisme et espace public	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	-	Unique	Standard		X					
Connaître et pratiquer les différents genres journalistiques	10	Unique	Standard		X	X				
Fondamentaux de l'écriture presse	-	Unique	Standard	CC	X			CC		1
Enjeux numériques de l'information	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Design éditorial	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Un cours d'approfondissement au choix parmi :	-				X					
Filmer le politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Ecrire une chronique culturelle pour le Web/Radio	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X					
Produire, diffuser et analyser l'information	6	Unique	Standard	CT	X	X		CT		
Ecrire les sciences sociales	-	Unique	Standard			X				
Méthodologie de la recherche et enquête de terrain	-	Unique	Standard			X				
Séminaire professionnel	-	Unique	Standard			X				
Communiquer en anglais	2	Unique	Standard		X	X				
Anglais de la communication	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Semestre 2 M1 - Métiers du journalisme et enjeux internationaux	30	Unique	Standard		X	X				
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus politiques	6	Unique	Standard		X	X				
Transformation numérique du politique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Un cours fondamental au choix parmi :	-				X					
Enjeux environnementaux et politiques	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Espace public et action collective	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Maîtriser les savoirs fondamentaux de la communication	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus informationnels et communicationnels	6	Unique	Standard		X	X				
Approches juridiques et économiques des médias	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Sociologie des journalistes	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	-	Unique	Standard		X	X				
Connaître et pratiquer les différents genres journalistiques	10	Unique	Standard		X	X				
Radio/TV	-	Unique	Standard	CC	X			CC		5

Controverses, médias et sociétés : ateliers pratiques	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	5
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard				X			
Stage de professionnalisation (facultatif)	-	Unique	Standard				X			
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X	X				
Produire, diffuser et analyser l'information	6	Unique	Standard	CT	X	X		CT		
Communiquer les sciences sociales	-	Unique	Standard			X				
Méthodologie de la recherche et enquête de terrain	-	Unique	Standard			X				
Accompagnement à la professionnalisation	-	Unique	Standard			X				
Communiquer en anglais	2	Unique	Standard		X	X				
Anglais du journalisme	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Master 2 - Mention Science politique - Option Métiers du journalisme et enjeux internationaux	60	Unique	Standard		X					
Semestre 3 M2 - Métiers du journalisme et enjeux internationaux	30	Unique	Standard		X	X				
Connaître l'environnement du journalisme	-	Unique	Standard		X	X				
Connaissances théoriques et méthodologiques	12	Unique	Standard		X	X				
Données, informations, savoirs	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Comparaison internationale des cultures journalistiques	-	Unique	Standard	CC	X			CC		2
Stratégies numériques des médias	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Grands débats contemporains du journalisme	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Mobiliser outils et savoir-faire de la communication	-	Unique	Standard		X	X				
Maîtriser les techniques et les outils pour produire de l'information et l'adapter aux différents supports	12	Unique	Standard		X	X				
Data journalisme et médiation	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Journalisme d'investigation	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Ecriture et connaissance des genres journalistiques 1	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Nouveaux formats de l'information	-	Unique	Standard	CT	X			CT		3
Appliquer les méthodologies de l'analyse informationnelle	-	Unique	Standard		X	X				
Conduire une analyse réflexive et distanciée	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT		
Méthodologie appliquée de l'analyse informationnelle	-	Unique	Standard			X				
Conférences métiers	-	Unique	Standard			X				
Communiquer en anglais	3	Unique	Standard		X	X				
Anglais du journalisme	-	Unique	Standard	CC	X				Ecrit+Oral	
Semestre 4 M2 - Métiers du journalisme et enjeux internationaux	30	Unique	Standard		X	X				
Mobiliser outils et savoir-faire de la communication	-	Unique	Standard		X	X				
Maîtriser le droit de la presse et de la profession	2	Unique	Standard		X	X				
Ethique et déontologie du journalisme	-	Unique	Standard	CT	X			CT		
Production journalistique : réalisation de contenus plurimédias	10	Unique	Standard		X	X				
Ecriture et connaissance des genres journalistiques 2	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Radio/TV	-	Unique	Standard	CC	X			CC		2
Ecritures audiovisuelles et marchés de la production	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	1
Mobile Journalism	-	Unique	Standard	CC	X			CC		1
Appliquer des méthodes scientifiques et professionnelles	-	Unique	Standard		X	X				
Mémoire	16	Unique	Standard	CT	X	X		CT		
Communiquer, valoriser et diffuser les sciences sociales	-	Unique	Standard			X				
Suivi alternance	-	Unique	Standard			X				
Mémoire et suivi du mémoire	-	Unique	Standard			X				
Journalisme et développement durable	-	Unique	Standard			X				
Communiquer en anglais	2	Unique	Standard		X	X				
Anglais du journalisme	-	Unique	Standard	CC	X			CC		
Parcours : Politiques européennes	120	Unique	Standard		X					
Option de parcours type Politiques européennes - Carrières européennes	120	Unique	Standard		X					
Master 1 - Mention Science politique : Politiques européennes	60	Unique	Standard		X					
Semestre 1 M1 - Politiques européennes	30	Unique	Standard		X					
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus politiques	6	Unique	Standard		X	X				
Sociologie politique des controverses	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Un cours fondamental au choix parmi :	-				X					
Sociologie politique de l'international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Fondamentaux de la science politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Analyser l'Union européenne	-	Unique	Standard		X					
Les institutions de l'UE en action	8	Unique	Standard		X	X				
Science politique de l'Union européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
ONG, lobbys et think tanks dans le processus européen	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Droit de l'Union européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT		1
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Gouvernance européenne et internationale	4	Unique	Standard		X	X				
Les politiques publiques en Europe	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Un cours d'approfondissement au choix parmi :	-				X					
Intégration économique européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Filmer le politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Gouverner l'islam en Méditerranée	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	2
Politiques urbaines et mondialisation	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X					
Initiation à la recherche en sciences sociales	12	Unique	Standard		X	X				
Pratiques des négociations internationales	-	Unique	Standard		X					1
Collecter, traiter et interpréter des données stratégiques (strategic data)	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Ecrire les sciences sociales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	1
Anglais pour les sciences sociales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Méthodologie de l'enquête transnationale	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Semestre 2 M1 - Politiques européennes	30	Unique	Standard		X					
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus politiques	6	Unique	Standard		X	X				
Transformation numérique du politique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Enjeux environnementaux et politiques	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Analyser l'Union européenne	-	Unique	Standard		X	X				
Les institutions de l'Union européenne en action	8	Unique	Standard		X	X				
Professionnels de l'Europe	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
L'agencification des politiques européennes	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
EU External Policies	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Gouvernance européenne et internationale	4	Unique	Standard		X	X				
L'Europe des territoires	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Un cours d'approfondissement au choix parmi :	-				X					
Environmental Lobbying	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Sociétés et régimes politiques en Europe	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Colonisation et sociétés coloniales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Acteurs et pratiques de l'aide internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Sociétés et régimes politiques dans les mondes arabo-musulmans	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X	X				
Initiation à la recherche en sciences sociales	12	Unique	Standard		X	X				
Communiquer les sciences sociales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	1
Anglais pour les sciences sociales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Méthodologie de l'enquête transnationale	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Lire, commenter, écrire l'actualité européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	1
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Master 2 - Mention Science politique - Option Carrières européennes	60	Unique	Standard		X					
Semestre 3 M2 - Carrières européennes	30	Unique	Standard		X	X				
Analyser les dynamiques sociales et politiques	-	Unique	Standard		X	X				
Observer et analyser les processus politiques	8	Unique	Standard		X	X				
Sociétés en transition(s) – Citoyennetés, égalités, mobilités, habitabilités	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Réseaux et courtiers des politiques transnationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Actualités des enjeux stratégiques européens	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
La politique de voisinage de l'UE	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Approfondir l'analyse de l'Union européenne	-	Unique	Standard		X	X				
Acteurs et pratiques des politiques de l'Union européenne	4	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit	2
Lobbying et lobbys à Bruxelles	-	Unique	Standard			X				
Géopolitique européenne de l'énergie	-	Unique	Standard			X				
Droit des politiques de l'Union européenne	6	Unique	Standard		X	X				
Protection des personnes et de l'environnement	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Politiques de régulation du marché	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Questions économiques et financières	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2

Agir dans des contextes décisionnels transnationaux	-	Unique	Standard		X	X					
Savoirs et pratiques de la décision	2	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral		
Contexte et techniques de la décision	-	Unique	Standard			X					
Présentation des études-diagnostic réalisées en groupe	-	Unique	Standard			X					
Concevoir et piloter des projets internationaux	4	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral		
Méthodes et ingénierie des projets internationaux - Europe	-	Unique	Standard			X					
Diagnostic, prospective et stratégie	-	Unique	Standard			X					
Développer des méthodes scientifiques et professionnelles	-	Unique	Standard		X	X					
Explorer les professions de l'international	3	Unique	Standard		X	X					
Accompagnement individuel au projet professionnel	-	Unique	Standard			X					
Connaissance des concours européens	-	Unique	Standard			X					
Masterclass des métiers de l'Europe et des affaires européennes	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral		
Appliquer des méthodes scientifiques	3	Unique	Standard		X	X					
Méthodologies appliquées de l'analyse transnationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral		
Semestre 4 M2 - Carrières européennes	30	Unique	Standard		X	X					
Approfondir sa formation par une expérience recherche ou pro	-	Unique	Standard		X	X					
Rédaction d'un mémoire de recherche ou de recherche appliquée	22	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral		
Stage	-	Unique	Standard			X					
Mémoire	-	Unique	Standard			X					
Appliquer des méthodes scientifiques et professionnelles	-	Unique	Standard		X	X					
Approfondir les méthodes, communiquer des résultats	8	Unique	Standard		X	X					
Méthodologie du mémoire en études européennes/mémoire de recherche appliqué	-	Unique	Standard			X					
Accompagnement à l'écriture mémoire	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral		
Lire, commenter, écrire l'actualité européenne	-	Unique	Standard			X					
Participation à la journée d'étude du master	-	Unique	Standard			X					
Option de parcours type Politiques européennes - Euromed - Ingénierie de projets euroméditerranéens	120	Unique	Standard		X						
Master 2 - Mention Science politique - Option Euromed - Ingénierie de projets euroméditerranéens	60	Unique	Standard								
Semestre 3 M2 - Euromed - Ingénierie de projets euroméditerranéens et coopération décentralisée	30	Unique	Standard		X	X					
Analyser les dynamiques sociales et politiques	-	Unique	Standard		X	X					
Observer et analyser les processus politiques	8	Unique	Standard		X	X					
Sociétés en transition(s) – Citoyennetés, égalités, mobilités, habitabilités	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2	
Réseaux et courtiers des politiques transnationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2	
Actualités des enjeux stratégiques européens	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2	
La politique de voisinage de l'UE	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2	
Approfondir l'analyse de l'Union européenne	-	Unique	Standard		X	X					
Acteurs et pratiques de la gouvernance européenne	4	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral		
Cultures – Europe - Méditerranées	-	Unique	Standard			X					
Ingénierie participative	-	Unique	Standard			X					
Stratégie internationale des villes méditerranéennes	-	Unique	Standard			X					
Enjeux de la gouvernance des relations méditerranéennes	6	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral		
Géopolitique et enjeux sécuritaires en Méditerranée	-	Unique	Standard			X					
Économie de la Méditerranée	-	Unique	Standard			X					
Histoire de l'Euroméditerranée	-	Unique	Standard			X					
Mutations sociales et politiques des pays arabes et musulmans	-	Unique	Standard			X					
Agir dans des contextes décisionnels transnationaux	-	Unique	Standard		X	X					
Savoirs et pratiques de la décision	2	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral		
Contexte et techniques de la décision	-	Unique	Standard			X					
Présentation des études-diagnostic réalisées en groupe	-	Unique	Standard			X					
Concevoir et piloter des projets internationaux	4	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral		
Diagnostic, prospective et stratégie	-	Unique	Standard			X					
Méthodes et ingénierie des projets internationaux - Euromed	-	Unique	Standard			X					
Développer des méthodes scientifiques et professionnelles	-	Unique	Standard		X	X					
Appliquer des méthodes scientifiques	3	Unique	Standard		X	X					
Méthodologies appliquées de l'analyse transnationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral		
Explorer les professions de l'international	3	Unique	Standard		X	X					
Accompagnement individuel au projet professionnel	-	Unique	Standard			X					
Connaissance des concours européens	-	Unique	Standard			X					
Masterclass des métiers de l'espace Euromed et des coopérations euroméditerranéennes	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral		
Semestre 4 M2 - Euromed - Ingénierie de projets euroméditerranéens et coopération décentralisée	30	Unique	Standard		X	X					
Approfondir sa formation par une expérience recherche ou pro	-	Unique	Standard		X	X					
Rédaction d'un mémoire de recherche ou de recherche appliqué	22	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral		
Stage	-	Unique	Standard			X					
Mémoire	-	Unique	Standard			X					
Appliquer des méthodes scientifiques et professionnelles	-	Unique	Standard		X	X					
Approfondir les méthodes, communiquer des résultats	8	Unique	Standard		X	X					
Méthodologie du mémoire en études européennes/mémoire de recherche appliqué	-	Unique	Standard			X					
Accompagnement à l'écriture mémoire	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral		
Lire, commenter, écrire l'actualité européenne	-	Unique	Standard			X					
Participation à la journée d'étude du master	-	Unique	Standard			X					
Parcours Communication politique internationale et risques démocratiques	120	Unique	Standard		X						
Master 1 - Mention Science politique - Option Communication Politique Internationale et Risques Démocratiques	60	Unique	Standard		X						
Semestre 1 M1 - Communication Politique Internationale et Risques Démocratiques	30	Unique	Standard		X	X					
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X						
Comprendre la démocratie dans une perspective internationale	12	Unique	Standard		X	X					
Science politique de l'Union européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT		4	
Séminaire : L'action publique comme gouvernement des conflits et controverse	-	Unique	Standard		X					4	
Un cours fondamental au choix parmi :	-				X						
Sociologie politique de l'international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4	
Fondamentaux de la science politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4	
Observer et analyser les processus informationnels et communicationnels	6	Unique	Standard		X	X					
ONG, lobbys et think tanks dans le processus européen	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3	
Un cours d'approfondissement au choix parmi :	-				X						
Dynamiques religieuses transnationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit/Oral	3	
Conflits et défis des relations internationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3	
Violence et sorties de violence à l'international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	3	
Politiques urbaines et mondialisation	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3	
Mobiliser des savoirs spécialisés en études médiatiques	-	Unique	Standard		X						
Comprendre l'internationalisation des processus médiatiques	3	Unique	Standard		X	X					
Sociologie politique des controverses	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit		
Approfondir l'étude des processus médiatiques contemporains	3	Unique	Standard		X	X					
Filmer le politique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit		
Enjeux numériques de l'information	-	Unique	Standard	CT	X			CT			
Ecrire une chronique culturelle pour le Web/Radio	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral		
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard		X						
Communiquer en anglais	2	Unique	Standard		X	X					
Anglais de la communication	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral		
Produire, diffuser et analyser l'information	4	Unique	Standard		X	X					
Collecter, traiter et interpréter des données stratégiques (strategic data)	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2	
Ecrire les sciences sociales	-	Unique	Standard		X					2	
Méthodologie de l'enquête	-	Unique	Standard		X					2	
Semestre 2 M1 - Communication Politique Internationale et Risques Démocratiques	30	Unique	Standard		X	X					
Mobiliser les savoirs fondamentaux en science politique	-	Unique	Standard		X	X					
Option de parcours BCC1	10	Unique	Standard		X						
Liste BCC1 Communication stratégique des organisations	10	Unique	Standard		X						
Observer et analyser les processus politiques	10	Unique	Standard		X	X					
Nouvelles narratologies et transmédia	-	Unique	Standard		X						
Approche éthique et critique de la communication d'organisation	-	Unique	Standard		X						
Anthropologie politique : rapports de pouvoir et modes de résistance	-	Unique	Standard		X						
Mondialisation, résistances et mouvements sociaux	-	Unique	Standard		X						
International Negotiation	-	Unique	Standard		X						
Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	-	Unique	Standard		X						
Analyse de développement	-	Unique	Standard		X						
Genre et migrations : approches sociologiques	-	Unique	Standard		X						
Anthropologie des migrations	-	Unique	Standard		X						
Gouvernance multi-niveaux	-	Unique	Standard		X						
Sociologie de l'environnement	-	Unique	Standard		X						
Journalisme en enjeux environnementaux	-	Unique	Standard		X						
Liste BCC1 Stratégie et communication web	10	Unique	Standard		X						
Observer et analyser les processus politiques	10	Unique	Standard		X	X					
Pratiques de communication culturelle	-	Unique	Standard		X						
Médias, politique et communication : du local à l'international	-	Unique	Standard		X						

Les organisations internationales dans la gouvernance globale	-	Unique	Standard	X				
Genre et développement durable	-	Unique	Standard	X				
Sciences, droit et politiques des changements climatiques:	-	Unique	Standard	X				
Atelier de production communicationnelle	-	Unique	Standard	X				
Mobiliser des savoirs spécialisés en études médiatiques	-	Unique	Standard	X	X			
Option de parcours BCC2	10	Unique	Standard	X				
Liste BCC2 Communication stratégique des organisations	10	Unique	Standard	X				
Communication publique et relations aux médias à l'heure du web	5	Unique	Standard	X	X			
Communication des organisations alternatives	5	Unique	Standard	X	X			
Liste BCC2 Stratégie et communication web	10	Unique	Standard	X				
Communication d'intérêt général et publics citoyens	5	Unique	Standard	X	X			
Production éditoriale et production médiatique sur le web	5	Unique	Standard	X	X			
S'initier aux méthodes scientifiques	-	Unique	Standard	X	X			
Option de parcours BCC3	10	Unique	Standard	X				
Liste BCC3 Communication stratégique des organisations	10	Unique	Standard	X				
Méthodologie scientifique appliquée	10	Unique	Standard	X	X			
Développement et gestion de projet	-	Unique	Standard	X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard	X				
Liste BCC3 Stratégie et communication web	10	Unique	Standard	X				
Méthodologie scientifique appliquée	10	Unique	Standard	X	X			
Projet de communication	-	Unique	Standard	X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard	X				
Master 2 - Mention Science politique - Option Communication Politique Internationale et Risques Démocratiques	60	Unique	Standard	X				
Semestre 3 M2 - Communication Politique Internationale et Risques Démocratiques	30	Unique	Standard	X	X			
Mobiliser outils et savoir-faire de la communication	-	Unique	Standard	X	X			
Information, journalisme et risques démocratiques	10	Unique	Standard	X	X			
Communication politique	10	Unique	Standard	X	X			
Communication stratégique internationale	10	Unique	Standard	X	X			
Semestre 4 M2 - Communication Politique Internationale et Risques Démocratiques	30	Unique	Standard	X	X			
Appliquer des méthodes scientifiques et professionnelles:	-	Unique	Standard	X	X			
Professionnalisation	30	Unique	Standard	X	X			
Stage	-	Unique	Standard	X				
Mémoire	-	Unique	Standard	X				

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences 2025-2026		Modalités éléments								
Mention de Master Relations internationales		Session Ex: unique ou double session	Formule d'examen Ex: Standard - Standard et dérogatoire - Dérogatoire	Modalités d'examen Ex: CC, CT, CCI	Note attendue	Résultat attendu	Note seuil d'obtention du résultat	Nature Ex: CC, CT CCI	Type épreuve	Coef. épreuve
Nom	Crédits									
Master Relations internationales	120									
Parcours : Expertise internationale	120									
Option de parcours type Expertise internationale - Expertise en affaires internationales EAI	120	Unique	Standard							
Master 1 - Mention Relations internationales - Option Expertise en affaires internationales EAI	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 1 M1 - Expertise en affaires internationales	30	Unique	Standard		X	X				
Intégrer dans la prise de décision les grands enjeux et défis internationaux	-	Unique	Standard		X					
Grands enjeux internationaux	8	Unique	Standard		X	X				
Macroéconomie et transition climatique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Macroéconomie financière internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Maîtriser le cadre et les outils de l'action internationale appliquée	-	Unique	Standard		X					
Gouvernance politique et économique européenne	8	Unique	Standard		X	X				
Intégration économique européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Science politique de l'Union européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT		4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Appréhender le cadre institutionnel, économique, légal et social dans différents contextes organisationnels	-	Unique	Standard		X					
Management	6	Unique	Standard		X	X				
Théorie de la firme	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Stratégie ESG (Environmental, Social and Governance)	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Analyse comptable et financière	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Recueillir, manipuler, analyser et produire des données tant qualitatives que quantitatives	-	Unique	Standard		X					
Méthodologie	8	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie de la recherche et de l'expertise internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Méthodologie statistique appliquée et big data	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Anglais des relations internationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Semestre 2 M1 - Expertise en affaires internationales	30	Unique	Standard		X	X				
Intégrer dans la prise de décision les grands enjeux et défis internationaux	-	Unique	Standard		X	X				
Défis de la globalisation	8	Unique	Standard		X	X				
Histoire des mondialisations contemporaines	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Gouvernance économique internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Maîtriser le cadre et les outils de l'action internationale appliquée	-	Unique	Standard		X	X				
Management international	8	Unique	Standard		X	X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Deux cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Fondamentaux du marketing	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	4
Droit international des affaires	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	4
Mesure des performances et pilotage des organisations	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	4
Environmental Lobbying	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	4
Appréhender le cadre institutionnel, économique, légal et social dans différents contextes organisationnels	-	Unique	Standard		X	X				
Marchés internationaux	6	Unique	Standard		X	X				
Marchés financiers internationaux	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
European Business Law and Strategies of the Firm	-	Unique	Standard		X					3
Finance d'entreprise	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Politiques environnementales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Recueillir, manipuler, analyser et produire des données tant qualitatives que quantitatives	-	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie	8	Unique	Standard		X	X				
Business Game : performance économiques et RSE	-	Unique	Standard		X					3
Techniques d'enquête	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	3
Anglais des relations internationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Master 2 - Mention Relations internationales - Option Expertise en affaires internationales EAI	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 3 M2 - Expertise en affaires internationales	30	Unique	Standard		X	X				
Traiter et analyser l'information économique, financière et géopolitique	-	Unique	Standard		X	X				
Globalisation	8	Unique	Standard		X	X				
Globalisation des marchés	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	4
Analyse du risque-pays	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Gérer les enjeux climatiques et environnementaux	-	Unique	Standard		X	X				
Enjeux environnementaux	8	Unique	Standard		X	X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Deux cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Compétitivité industrielle et contraintes environnementales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	4
Stratégies et modèles de développement durable	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Montage de projets internationaux soutenable	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Appréhender le cadre institutionnel, économique, légal et social dans différents contextes organisationnels	-	Unique	Standard		X	X				
Management international	6	Unique	Standard		X	X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Deux cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Reporting et évaluation des firmes	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Marketing international	-	Unique	Standard		X					3
Lobbying vert	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Usage avancé et spécialisé des outils de diagnostic stratégique	-	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie	8	Unique	Standard		X	X				
Méthodes de l'audit	-	Unique	Standard		X					3
English : We mean Business	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Un cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Modélisation	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	3
Projet entrepreneurial	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Semestre 4 M2 - Expertise en affaires internationales	30	Unique	Standard		X	X				
Appréhender les nouveaux espaces d'action des Etats et des entreprises	-	Unique	Standard		X	X				
Globalization and Strategy	4	Unique	Standard		X	X				
Economic Geography and Networks	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	2
Globalization Strategies of Firms	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Mobiliser des connaissances fondamentales sur des aires régionales, leurs enjeux, leurs acteurs et leur p	-	Unique	Standard		X	X				
Affaires internationales	4	Unique	Standard		X	X				
Gestion des risques et financements internationaux	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Un cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Intégration financière internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	2
Business Game in International Environment : SERVISIM	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Elaborer et mettre en place des procédures de gestion des activités internationales	-	Unique	Standard		X	X				
Tools for International Expertise	4	Unique	Standard		X	X				
Econometrics and Data Management	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Un cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Business Plan	-	Unique	Standard		X			CT	Ecrit	1
Business cycle and forecasting methods	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Conduire et mener à bien un projet professionnel	-	Unique	Standard		X	X				
Stage	18	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
Stage	-	Unique	Standard			X				
Mémoire ou rapport de stage	-	Unique	Standard			X				
Option de parcours type Expertise internationale - EAI en alternance	120	Unique	Standard							
Master 2 - Mention Relations internationales - EAI en alternance	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 3 M2 - Expertise en affaires internationales en alternance	30	Unique	Standard		X	X				
Traiter et analyser l'information économique, financière et géopolitique	-	Unique	Standard		X	X				
Globalisation	8	Unique	Standard		X	X				

Globalisation des marchés	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	4
Analyse du risque-pays	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Gérer les enjeux climatiques et environnementaux	-	Unique	Standard		X	X				
Enjeux environnementaux	8	Unique	Standard		X	X				
Compétitivité industrielle et contraintes environnementales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	4
Montage de projets internationaux soutenables	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Appréhender le cadre institutionnel, économique, légal et social dans différents contextes organisationnels	-	Unique	Standard		X	X				
Management international	6	Unique	Standard		X	X				
Reporting et évaluation des firmes	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Marketing international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Green Lobbying	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Usage avancé et spécialisé des outils de diagnostic stratégique	-	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie	8	Unique	Standard		X	X				
Méthodes de l'audit	-	Unique	Standard		X					2
Projet entrepreneurial	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
English : We mean Business	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Semestre 4 M2 - Expertise en affaires internationales en alternance	30	Unique	Standard		X	X				
Appréhender les nouveaux espaces d'action des Etats et des entreprises	-	Unique	Standard		X	X				
Globalization and Strategy	4	Unique	Standard		X	X				
Economic Geography and Networks	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	2
Globalization Strategies of Firms	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Mobiliser des connaissances fondamentales sur des aires régionales, leurs enjeux, leurs acteurs et leur p	-	Unique	Standard		X	X				
Affaires internationales	4	Unique	Standard		X	X				
Gestion des risques et financements internationaux	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	2
Business Game in International Environment : SERVISM	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Elaborer et mettre en place des procédures de gestion des activités internationales	-	Unique	Standard		X	X				
Tools for international expertise	4	Unique	Standard		X	X				
Business Plan	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Econometrics and Data Management	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Conduire et mener à bien un projet professionnel	-	Unique	Standard		X	X				
Professionalisation	4	Unique	Standard		X	X				
Séminaires de professionnalisation et études de cas	-	Unique	Standard		X					
Gestion de projets en entreprises et systèmes d'information	-			CC	X	X		CC	Ecrit + oral	
Projet professionnel	-			CT	X	X		CT	Oral	
Projet entrepreneurial	-			CC	X	X		CC	Ecrit + oral	
Logiciels - Statistiques	-									
Ateliers de développement personnel	-	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Oral	
Mémoire professionnel	14	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
Méthodologie de la recherche et de l'expertise en affaires internationales	-	Unique	Standard			X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Option de parcours type Expertise internationale -ERI Expertise en relations internationales	120	Unique	Standard							
Master 1 - Mention Relations internationales - ERI Option Expertise en relations internationales	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 1 M1 - Expertise en relations internationales	30	Unique	Standard		X	X				
Intégrer dans la prise de décision les grands enjeux et défis internationaux	-	Unique	Standard		X					
Grands enjeux internationaux	8	Unique	Standard		X	X				
Macroéconomie et transition climatique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Macroéconomie financière internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Maîtriser le cadre et les outils de l'action internationale appliquée	-	Unique	Standard		X					
Gouvernance politique et économique européenne	8	Unique	Standard		X	X				
Intégration économique européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Science politique de l'Union européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Recueillir, manipuler, analyser et produire des données tant qualitatives que quantitatives	-	Unique	Standard		X					
Méthodologie	8	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie de la recherche et de l'expertise internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Méthodologie statistique appliquée et big data	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Anglais des relations internationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Mettre en œuvre des politiques de relations internationales	-	Unique	Standard		X					
Mondialisation et relations internationales	6	Unique	Standard		X	X				
Cadre normatif et institutions des relations internationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Un cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Dynamiques religieuses transnationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	3
Conflits et défis des relations internationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Géopolitique du cyberspace	-	Unique	Standard		X					3
Semestre 2 M1 - Expertise en relations internationales	30	Unique	Standard		X	X				
Intégrer dans la prise de décision les grands enjeux et défis internationaux	-	Unique	Standard		X	X				
Défis de la globalisation	8	Unique	Standard		X	X				
Histoire des mondialisations contemporaines	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Gouvernance économique internationale	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Maîtriser le cadre et les outils de l'action internationale appliquée	-	Unique	Standard		X	X				
Diplomatie et relations internationales	8	Unique	Standard		X	X				
Droit international public approfondi	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	4
Théories des relations internationales	-	Unique	Standard		X					4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Mettre en œuvre des politiques de relations internationales	-	Unique	Standard		X	X				
Politiques internationales appliquées	6	Unique	Standard		X	X				
Environmental Lobbying	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Puissance maritime et géopolitique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Introduction to Development Economics	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
SSI, cyberspace, cyberconflictualité	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	3
Recueillir, manipuler, analyser et produire des données tant qualitatives que quantitatives	-	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie	8	Unique	Standard		X	X				
Techniques d'enquête	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	3
Anglais des relations internationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Logiciels de traitements des données	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	3
Master 2 - Mention Relations internationales - Option Expertise en relations internationales ERI	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 3 M2 - Expertise en relations internationales	30	Unique	Standard		X	X				
Traiter et analyser l'information économique, financière et géopolitique	-	Unique	Standard		X	X				
Globalisation	8	Unique	Standard		X	X				
Globalisation des marchés	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	4
Analyse du risque-pays	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Analyser les positions des acteurs	-	Unique	Standard		X	X				
Stratégies d'acteurs à l'échelle internationale	8	Unique	Standard		X	X				
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Deux cours au choix parmi :	-	Unique	Standard							
Lobbying vert	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	4
Stratégies des ONG	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Climat, biodiversité et limites planétaires	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit +Oral	4
Mobiliser des connaissances fondamentales sur des aires régionales, leurs enjeux, leurs acteurs et leur p	-	Unique	Standard		X	X				
Conflits internationaux contemporains	6	Unique	Standard		X	X				
Histoire des relations internationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	3
Conflits internationaux	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Terrorisme international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Analyser et diagnostiquer une politique internationale et proposer des solutions adaptées	-	Unique	Standard		X	X				
Practical tools for international projects	8	Unique	Standard		X	X				
International project evaluation	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
English : Global Vision	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2

Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard					X					
Semestre 4 M2 - Expertise en relations internationales	30	Unique	Standard			X	X						
Appréhender les nouveaux enjeux internationaux	-	Unique	Standard			X	X						
Droit des relations internationales	4	Unique	Standard			X	X						
Théories, acteurs et pratiques des relations internationales	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Oral	2	
Le rôle de la législation dans la protection de l'environnement	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit	2	
Mettre en œuvre des politiques de relations internationales	-	Unique	Standard			X	X						
Action diplomatique	4	Unique	Standard			X	X						
Diplomatie et crises internationales	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit+Oral	2	
Politique internationale de l'Union Européenne	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit	2	
Analyser et diagnostiquer une politique internationale et proposer des solutions adaptées	-	Unique	Standard			X	X						
Méthodologie de l'expertise en relations internationales	4	Unique	Standard			X	X						
Diplomatie en pratique	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit	2	
Systèmes des Nations Unies : fonctionnement, pratiques et défis	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit	2	
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard				X						
Conduire et mener à bien un projet professionnel	-	Unique	Standard			X	X						
Stage	18	Unique	Standard	CT		X	X			CT	Ecrit		
Stage	-	Unique	Standard				X						
Mémoire ou rapport de stage	-	Unique	Standard				X						
Option de parcours type Expertise internationale - IDEAL International Diplomacy, Economics, Analytics and	120	Unique	Standard										
Master 2 - Mention Relations internationales - IDEAL Option International Diplomacy, Economics, Analytics and	60	Unique	Standard			X	X						
Semestre 3 M2 - International Diplomacy, Economics, Analytics and Law	30	Unique	Standard			X	X						
Etre capable d'utiliser les méthodes de la science des données à des fins diagnostiques et prédictives	-	Unique	Standard			X	X						
Science des données pour l'économie	6	Unique	Standard			X	X						
Visualisation de données pour l'analyse économique	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit	3	
Utilisation de la science des données : limites et défis	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit	3	
Etre capable d'analyser les positions des acteurs	-	Unique	Standard			X	X						
Stratégies internationales	6	Unique	Standard			X	X						
Lobbying vert	-	Unique	Standard	CC		X				CC	Ecrit+Oral	3	
Climat, biodiversité et limites planétaires	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit +Oral	3	
Travaux encadrés	-	Unique	Standard				X						
Etre capable de diagnostiquer pour agir en mobilisant des savoirs économiques théoriques et appliqués	-	Unique	Standard			X	X						
Politique économique	9	Unique	Standard			X	X						
Transitions et politiques économiques	-	Unique	Standard	CCI		X				CCI			
Economie, finance et crises	-	Unique	Standard	CC		X				CC	Oral		
Economie du développement	-	Unique	Standard	CC		X				CC	Ecrit		
Etre capable de mobiliser des connaissances fondamentales sur des aires régionales, leurs enjeux, leurs	-	Unique	Standard			X	X						
Conflits internationaux contemporains	6	Unique	Standard			X	X						
Histoire des relations internationales	-	Unique	Standard	CT		X					Ecrit+Oral	3	
Terrorisme international	-	Unique	Standard	CT		X					Ecrit	3	
Etre capable de conduire et mener à bien un projet professionnel	-	Unique	Standard			X	X						
Préparation de l'insertion professionnelle	3	Unique	Standard			X	X						
Méthodes et techniques d'oral	-	Unique	Standard	CC		X				CC	Oral		
Projet transversal: politiques économiques	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit+Oral		
Ateliers de professionnalisation	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit		
Semestre 4 M2 - International Diplomacy, Economics, Analytics and Law	30	Unique	Standard			X	X						
Etre capable de mettre en œuvre des politiques de relations internationales	-	Unique	Standard			X	X						
Stratégie diplomatique	10	Unique	Standard			X	X						
Le rôle de la législation dans la protection de l'environnement	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit+Oral	1	
Diplomatie et crises internationales	-	Unique	Standard	CT		X				CT	Ecrit+Oral	1	
Diplomatie en pratique	-	Unique	Standard				X					1	

Semestre 3 M2 - Géostratégie, défense et sécurité internationale	30	Unique	Standard		X	X				
Comprendre le phénomène guerrier et les relations internationales	-	Unique	Standard		X	X				
Politiques de puissance	6	Unique	Standard		X	X				
Géostratégie de la Méditerranée XIX-XXIe siècles	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Cultures impériales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Histoire des sociétés et des idées face aux guerres	6	Unique	Standard		X	X				
Pensée stratégique et conduite de la guerre	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Armées et sociétés à l'époque contemporaine	-	Unique	Standard		X					3
Histoire de la guerre	4	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie de la recherche	-	Unique	Standard			X				
De la guerre : séminaire	-	Unique	Standard			X				
Mesurer, analyser, hiérarchiser, cartographier des phénomènes	-	Unique	Standard		X	X				
Défense et sécurité en Europe	6	Unique	Standard		X	X				
Histoire de la sécurité européenne	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Politiques européennes de défense et sécurité	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Professionnalisation	-	Unique	Standard		X	X				
Parcours d'insertion professionnelle 1	8	Unique	Standard		X	X				
Anglais	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Leçons de droit des conflits armés : fondements, principes et règles du droit de la guerre	-	Unique	Standard		X					1
Un cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Intelligence économique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Gestion de crises internationales et action humanitaire	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Semestre 4 M2 - Géostratégie, défense et sécurité internationale	30	Unique	Standard		X	X				
Comprendre et analyser le phénomène guerrier et les relations internationales	-	Unique	Standard		X	X				
Sécurité Globale	3	Unique	Standard		X	X				
L'ONU et les missions de maintien de la paix	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Terrorisme international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Analyse géopolitique	3	Unique	Standard		X	X				
Géopolitique du Moyen-Orient	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Géopolitique de l'Amérique latine	-	Unique	Standard		X					1
Géopolitique de l'Afrique	-	Unique	Standard		X					1
Géopolitique de l'Asie-Pacifique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Défense et sécurité de la France	3	Unique	Standard		X	X				
Action militaire extérieure de la France	-	Unique	Standard		X					1
La sécurité intérieure	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Relations Politico-militaires en France	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Mesurer, analyser, hiérarchiser, cartographier des phénomènes	-	Unique	Standard		X	X				
Analyse des nouveaux enjeux internationaux	3	Unique	Standard		X	X				
Risques NRBC et environnementaux : histoire et enjeux contemporains de biosécurité	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Enjeux cyber et technologiques de sécurité et de défense	-	Unique	Standard			X				
Professionnalisation	-	Unique	Standard		X	X				
Parcours d'insertion professionnelle 2	18	Unique	Standard		X	X				
Géoeconomie de la défense	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Stage	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	16
Un cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Initiation à la cartographie/logiciels	-	Unique	Standard			X				
Travailler dans l'industrie de défense	-	Unique	Standard			X				
Travailler dans des organisations internationales (OIG, ONG)	-	Unique	Standard			X				
Travailler dans la défense (politico-militaire inclus)	-	Unique	Standard			X				
Option de parcours type Géostratégie, défense et sécurité internationale - GDSI Alt. Géostratégie, défense et sécurité internationale	120	Unique	Standard							
Master 2 - Mention Relations internationales - GDSI Alt. Option Géostratégie, défense et sécurité internationale	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 3 M2 - Géostratégie, défense et sécurité internationale en alternance	30	Unique	Standard		X	X				
Comprendre le phénomène guerrier et les relations internationales	-	Unique	Standard		X	X				
Politiques de puissance	6	Unique	Standard		X	X				
Géostratégie de la Méditerranée XIX-XXIe siècles	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Cultures impériales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Histoire des sociétés et des idées face aux guerres	6	Unique	Standard		X	X				
Pensée stratégique et conduite de la guerre	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Armées et sociétés à l'époque contemporaine	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Histoire de la guerre	4	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie de la recherche	-	Unique	Standard			X				
De la guerre : séminaire	-	Unique	Standard			X				
Mesurer, analyser, hiérarchiser, cartographier des phénomènes	-	Unique	Standard		X	X				
Défense et sécurité en Europe	6	Unique	Standard		X	X				
Histoire de la sécurité européenne	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Politiques européennes de défense et sécurité	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Professionnalisation	-	Unique	Standard		X	X				
Parcours d'insertion professionnelle 1	8	Unique	Standard		X	X				
Anglais	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Leçons de droit des conflits armés : fondements, principes et règles du droit de la guerre	-	Unique	Standard		X					1
Un cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Intelligence économique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Gestion de crises internationales et action humanitaire	-	Unique	Standard		X					1
Semestre 4 M2 - Géostratégie, défense et sécurité internationale en alternance	30	Unique	Standard		X	X				
Comprendre et analyser le phénomène guerrier et les relations internationales	-	Unique	Standard		X	X				
Sécurité Globale	3	Unique	Standard		X	X				
L'ONU et les missions de maintien de la paix	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Terrorisme international	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Analyse géopolitique	3	Unique	Standard		X	X				
Géopolitique	-	Unique	Standard		X					1
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				1
Défense et sécurité de la France	3	Unique	Standard		X	X				
Action militaire extérieure de la France	-	Unique	Standard		X					1
La sécurité intérieure	-	Unique	Standard		X					1
Relations Politico-militaires en France	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Mesurer, analyser, hiérarchiser, cartographier des phénomènes	-	Unique	Standard		X	X				
Analyse des nouveaux enjeux internationaux	3	Unique	Standard		X	X				
Risques NRBC et environnementaux : histoire et enjeux contemporains de biosécurité	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Enjeux cyber et technologiques de sécurité et de défense	-	Unique	Standard			X				
Professionnalisation	-	Unique	Standard		X	X				
Parcours d'insertion professionnelle 2	6	Unique	Standard		X	X				
Géoeconomie de la défense	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	
Deux cours au choix parmi :	-	Unique	Standard		X					
Initiation à la cartographie/logiciels	-	Unique	Standard			X				
Travailler dans l'industrie de défense	-	Unique	Standard			X				
Travailler dans la défense (politico-militaire inclus)	-	Unique	Standard			X				
Travailler dans des organisations internationale (OIG, ONGs)	-	Unique	Standard			X				
Parcours d'alternance	12	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	
Option de parcours type Géostratégie, défense et sécurité internationale - HDSI - Histoire, défense et sécurité internationale	120	Unique	Standard							
Master 1 - Mention Relations internationales - Option Histoire, défense et sécurité internationale	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 1 M1 - Histoire, défense et sécurité internationale	30	Unique	Standard		X	X				
Intégrer dans la prise de décision les grands enjeux et défis internationaux	-	Unique	Standard		X					
Gouvernance internationale	8	Unique	Standard		X	X				
Macroéconomie et transition climatique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Science politique de l'Union européenne	-	Unique	Standard	CT	X			CT		4
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Acquérir les méthodes et outils de la recherche en vue de se professionnaliser	-	Unique	Standard		X					
Méthodologie	6	Unique	Standard		X	X				
Anglais des relations internationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Conférence de méthode 1 : Méthodologie de la recherche en histoire	-	Unique	Standard		X					3
Tutorat et encadrement de travaux	-	Unique	Standard			X				
Maitriser le cadre et les outils de l'action internationale appliquée	-	Unique	Standard		X					
Enjeux des relations internationales et sociétés contemporaines	8	Unique	Standard		X	X				
Cadre normatif et institutions des relations internationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Pratiques des négociations internationales	-	Unique	Standard		X					2

Deux cours au choix parmi :		-	Unique	Standard		X					
Dynamiques religieuses transnationales		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit/Oral	2
Gouverner l'islam en Méditerranée		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	2
Violence et sorties de violence à l'international		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	2
Appréhender, qualifier et cartographier les phénomènes conflictuels		-	Unique	Standard		X					
Conflits et nouvelles technologies		8	Unique	Standard		X	X				
Conflits et défis des relations internationales		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Cartographie		-	Unique	Standard		X					1
Un cours au choix parmi :		-	Unique	Standard		X					
Anthropologie des conflits récents		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Représentations culturelles des conflits		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Semestre 2 M1 - Histoire, défense et sécurité internationale		30	Unique	Standard		X	X				
Intégrer dans la prise de décision les grands enjeux et défis internationaux		-	Unique	Standard		X	X				
Défis de la globalisation		8	Unique	Standard		X	X				
Histoire des mondialisations contemporaines		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Gouvernance économique internationale		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	4
Tutorat et encadrement de travaux		-	Unique	Standard			X				
Maîtriser le cadre et les outils de l'action internationale appliquée		-	Unique	Standard		X	X				
Diplomatie française		8	Unique	Standard		X	X				
La France et les conflits en Afrique depuis 1960		-	Unique	Standard		X					3
Politique étrangère de la France		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
SSI, cyberspace, cyberconflictualité 1		-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	2
Acquérir les méthodes et outils de la recherche en vue de se professionnaliser		-	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie		6	Unique	Standard		X	X				
Anglais des relations internationales		-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	3
Conférence de méthode 2 : Mise en situation professionnelle		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit+Oral	3
Tutorat et encadrement de travaux		-	Unique	Standard			X				
Appréhender, qualifier et cartographier les phénomènes conflictuels		-	Unique	Standard		X	X				
Guerres et sociétés		8	Unique	Standard		X	X				
Guerres et conflits au XXe siècle		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
SSI, cyberspace, cyberconflictualité 2		-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Un cours au choix parmi :		-	Unique	Standard		X					
Puissance maritime et géopolitique		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Sociétés et régimes politiques en Europe		-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	2
Colonisation et sociétés coloniales		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Master 2 - Mention Relations internationales - Option Histoire, défense et sécurité internationale		60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 3 M2 - Histoire, défense et sécurité internationale		30	Unique	Standard		X	X				
Comprendre le phénomène guerrier et les relations internationales		-	Unique	Standard		X	X				
Politiques de puissance		6	Unique	Standard		X	X				
Géostratégie de la Méditerranée XIX-XXIe siècles		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Cultures impériales		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Histoire des sociétés et des idées face aux guerres		6	Unique	Standard		X	X				
Pensée stratégique et conduite de la guerre		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Armées et sociétés à l'époque contemporaine		-	Unique	Standard		X					3
Histoire de la guerre		4	Unique	Standard		X	X				
Méthodologie de la recherche		-	Unique	Standard			X				
De la guerre : séminaire		-	Unique	Standard			X				
Mesurer, analyser, hiérarchiser, cartographier des phénomènes		-	Unique	Standard		X	X				
Défense et sécurité en Europe		6	Unique	Standard		X	X				
Histoire de la sécurité européenne		-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	3
Politiques européennes de défense et sécurité		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	3
Professionnalisation		-	Unique	Standard		X	X				
Parcours d'insertion professionnelle 1		8	Unique	Standard		X	X				
Anglais		-	Unique	Standard	CC	X				Ecrit+Oral	4
Epistémologie de l'histoire et historiographie		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	4
Tutorat et encadrement de travaux		-	Unique	Standard			X				
Semestre 4 M2 - Histoire, défense et sécurité internationale		30	Unique	Standard		X	X				
Comprendre et analyser le phénomène guerrier et les relations internationales		-	Unique	Standard		X	X				
Analyse géopolitique		5	Unique	Standard		X	X				
Géopolitique du Moyen-Orient		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Géopolitique de l'Amérique latine		-	Unique	Standard		X					1
Géopolitique de l'Afrique		-	Unique	Standard		X					1
Géopolitique de l'Asie-Pacifique		-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Mesurer, analyser, hiérarchiser, cartographier des phénomènes		-	Unique	Standard		X	X				
Analyse spatiale des processus historiques		3	Unique	Standard		X	X				
Géographie		-	Unique	Standard		X					1
Tutorat et encadrement de travaux		-	Unique	Standard			X				
Professionnalisation		-	Unique	Standard		X	X				
Parcours d'insertion professionnelle 2		6	Unique	Standard		X	X				
Séminaire : De la guerre		-	Unique	Standard		X					1
Travailler dans le monde de la recherche		-	Unique	Standard			X				1
Initiation à la cartographie/logiciels		-	Unique	Standard		X					2
Mémoire de recherche		16	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2025-26 du MS Renseignement

INTITULE UNITÉ / MODULE	INTITULÉ COURS	Session	Modalités d'examen	Type d'épreuve	Coefficient
UE 1 Histoire du renseignement					4
	Histoire du renseignement dans le monde au XXe siècle	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	2,5
	Histoire du renseignement : études de cas	Unique	Contrôle terminal	Oral	1,5
UE 2 Cadres institutionnels et juridiques du renseignement					4
	Politique publique du renseignement	Unique	Contrôle continu	Ecrit	2,5
	Ethique du renseignement	Unique	Contrôle continu	Ecrit+Oral	1,5
UE 3 Politiques de renseignement et enjeux stratégiques					4
	Politiques de défense et de renseignement comparées	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	2,5
	Enjeux régionaux de sécurité et de renseignement	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	1,5
UE 4 Dimensions économique et financière du renseignement					5
	Renseignement financier (y compris lutte éco grise)	Unique	Contrôle continu	Ecrit	2,5
	Renseignement et stratégies économiques	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	2,5
UE 5 Politiques de sécurité					5
	Renseignement et sécurité intérieure	Unique	Contrôle continu	Ecrit	2,5
	Renseignement et réseaux sociaux	Unique	Contrôle terminal	Ecrit+Oral	2,5
UE 6 Renseignement et relations internationales					4
	Renseignement et diplomatie française	Unique	Contrôle terminal		2,5
	Renseignement et gestion de crises	Unique	Contrôle terminal		1,5
UE 7 Renseignement technique					5
	Bases scientifiques pour la compréhension du renseignement technique	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	1
	Les sources de renseignement technique	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	4
UE 8 Dimensions opérationnelles du renseignement					5
	Renseignement et opérations militaires	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	2,5
	Renseignement et clandestinité	Unique	Contrôle terminal	Ecrit+Oral	2,5
UE 9 Renseignement humain					4
	Le renseignement d'origine humaine (recherches élémentaire et spécialisée)	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	2,5
	Le renseignement d'origine humaine à l'ère numérique	Unique			1,5
UE 10 Professionnalisation					5
	Anglais : langue des échanges du renseignement	Unique	Contrôle continu	Ecrit+Oral	3
Un cours au choix parmi les trois suivants :					2
	Notes de renseignement à destination des hautes autorités politiques, des hautes autorités militaires et policières et des dirigeants d'entreprises	Unique	Contrôle terminal	Ecrit	
	Outils statistiques pour l'analyse de données	Unique	Contrôle continu	Ecrit	
	Préparation concours Attaché de la DGSE	Unique		Ecrit	
UE 11 Option facultative : Langues					0
	Russe : langue d'intérêt renseignement	Unique	Contrôle continu	Oral + écrit	
	Arabe : langue d'intérêt renseignement	Unique	Contrôle continu	Oral + écrit	
	Chinois : langue d'intérêt renseignement	Unique	Contrôle continu	Oral + écrit	
	Espagnol : langue de coopération européenne	Unique	Contrôle continu	Oral + écrit	
	Allemand : langue de coopération européenne	Unique	Contrôle continu	Oral + écrit	
UE 12 Thèse professionnelle					30
	Mission en entreprise - 4 mois minimum				30
	Accompagnement				
TOTAL					75

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences 2025-2026
Master Politique culturelle et mécénat

				Modalités éléments								
Code	Nature	Nom	Crédits	Session Ex: unique ou double session	Formule d'examen Ex: Standard - Standard et dérogatoire - Dérogatoire	Modalités d'examen Ex: CC, CT, CCI	Note attendue	Résultat attendu	Note seuil d'obtention du résultat	Nature Ex: CC, CT CCI	Type épreuve	Coef. épreuve
P5DPEC	FRM	Master Mention Direction de projets ou établissements culturels	120									
PRPDP5AA	PT	Parcours : Politique culturelle et mécénat	120									
PDP4AA	AN	Master 1 - Mention DPEC - Parcours Politique culturelle et mécénat	60	Unique	Standard		X	X				
PDPASAB	SE	Semestre 1 M1 - Politique culturelle et mécénat	30	Unique	Standard		X	X				
PDPAK01	BCC	Maîtriser et combiner les savoirs fondamentaux des arts et de la culture	-	Unique	Standard		X					
PDPAU06	UE	Histoire de l'art	6	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPAU07	UE	Art, politique et opinion publique	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPAK02	BCC	Piloter des politiques culturelles pluridimensionnelles	-	Unique	Standard		X					
PDPAU08	UE	Histoire des politiques culturelles et patrimoniales	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	
PDPAU09	UE	Politiques culturelles locales	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPAU11	UE	Politiques culturelles à l'international	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	
PDPAK03	BCC	BCC 4 Favoriser son employabilité	-	Unique	Standard		X					
PDPAU12	UE	Projet culturel	2	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	
PDPAU13	UE	Module informatique	2	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
PDPAU14	UE	Écrire une chronique culturelle pour le web/radio	2	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
PDPAK04	BCC	Mettre en œuvre les méthodes et outils de l'action culturelle	-	Unique	Standard		X					
PDPAU15	UE	Anglais	3	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
PDPAU16	UE	Méthodologie de la recherche	1	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPAU17	UE	Tutorat et encadrement de travaux	2	Unique	Standard			X				
PDPBSAB	SE	Semestre 2 M1 - Politique culturelle et mécénat	30	Unique	Standard		X	X				
PDPBK01	BCC	Maîtriser et combiner les savoirs fondamentaux des arts et de la culture	-	Unique	Standard		X	X				
PDPBU12	UE	Cinéma	3	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
PDPBU13	UE	Littérature	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPBU14	UE	Analyse de l'image	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPBK02	BCC	Piloter des politiques culturelles pluridimensionnelles	-	Unique	Standard		X	X				
PDPBU15	UE	Marketing appliqué aux biens culturels	2	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
PDPBU16	UE	Gestion des institutions culturelles	2	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPBU17	UE	Droit et fiscalité de la culture	2	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPBU18	UE	Les réglementations patrimoniales	2	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	
PDPBK03	BCC	BCC 4 Favoriser son employabilité	-	Unique	Standard		X	X				
PDPBU19	UE	Projet culturel	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	
PDPBU20	UE	Médiation culturelle	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	
PDPBK04	BCC	Mettre en œuvre les méthodes et outils de l'action culturelle	-	Unique	Standard		X	X				
PDPBU21	UE	Anglais	3	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
PDPBU22	UE	Projet culturel tutoré	3	Unique	Standard			X				
PDPBU23	UE	Méthodologie de la recherche	1	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDP5AA	AN	Master 2 - Mention DPEC - Parcours Politique culturelle et mécénat	60	Unique	Standard		X	X				
PDP5AB	SE	Semestre 3 M2 - Politique culturelle et mécénat	30	Unique	Standard		X	X				
PDPCK01	BCC	Maîtriser le cadre du mécénat culturel en vue de monter un projet	-	Unique	Standard		X	X				
PDPCK04	UE	Mécénat : apports théoriques et découverte des acteurs	5	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
PDPCK05	UE	Montage d'un projet de mécénat	3	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
PDPCK02	BCC	Travailler dans la culture	-	Unique	Standard		X	X				
PDPCK06	UE	Pratique de la réception des publics	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
PDPCK07	UE	Open data et culture des données	1	Unique	Standard		X	X				
PDPCK08	UE	Actualité des politiques et institutions culturelles	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit+Oral	
PDPCK03	BCC	Mettre en œuvre les méthodes et outils de l'action culturelle	-	Unique	Standard		X	X				

[illegible]

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences 2025-2026 Licence Administration publique		Modalités éléments						Modalités épreuves			
Nom	Crédits	Session Ex: unique ou double session	Formule d'examen Ex: Standard - Standard et dérogatoire - Dérogatoire	Modalités d'examen Ex: CC, CT, CCI	Note attendue	Résultat attendu	Note seuil d'obtention du résultat	session	Nature Ex: CC, CT CCI	Type épreuve	Coef. épreuve
Licence Administration publique - IEP	180										
Parcours : Sciences politiques	180										
Licence 3 - Mention Administration publique - Parcours	60	Double	Standard		X			1 et 2			
Semestre 5 L3 - Administration publique	30	Double	Standard		X			1 et 2			
Concevoir et déployer des politiques publiques 1	-	Double	Standard		X			1 et 2			
Droit public 1	7	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Droit constitutionnel	-	Double	Standard	CC	X			1 et 2	CC	Ecrit+Oral	2
Droit administratif	-	Double	Standard	CT	X			1 et 2	CT	Ecrit	2
Droit de l'Union Européenne	-	Double	Standard	CC	X			1 et 2	CC	Ecrit+Oral	2
Economie, gestion et finances 1	4	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Finances publiques	-	Double	Standard	CT	X			1 et 2	CT	Ecrit+Oral	2
Economie	-	Double	Standard		X			1 et 2			2
Mettre en œuvre une approche pluridisciplinaire	-	Double	Standard		X			1 et 2			
Questions contemporaines 1	4	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Questions contemporaines	-	Double	Standard	CT	X			1 et 2	CT	Ecrit	2
CM Questions contemporaines	-	Double	Standard	ECI	X			1 et 2	ECI	Ecrit+Oral	2
Exercer les pratiques de management public en	-	Double	Standard		X			1 et 2			
Management public 1	4	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Droit de la fonction publique et gestion d	-	Double	Standard	CC	X			1 et 2	CC	Ecrit+Oral	2
Développement durable/RSE et politique	-	Double	Standard	CT	X			1 et 2	CT	Ecrit	2
Développer une posture professionnelle en ada	-	Double	Standard		X			1 et 2			
Outils d'analyse et de communication 1	5	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Note de synthèse	-	Double	Standard	CC	X			1 et 2	CC	Ecrit	1
Maîtriser les fondamentaux d'Excel	-	Double	Standard		X			1 et 2			1
Anglais	-	Double	Standard	CC	X			1 et 2	CC	Ecrit+Oral	1
Parcours d'apprentissage	6	Double	Standard	CT	X	X		1 et 2	CT	Oral	
Accompagnement à la formalisation du p	-	Double	Standard			X		1 et 2			
Période de professionnalisation en admin	-	Double	Standard			X		1 et 2			
Semestre 6 L3 - Administration publique	30	Double	Standard		X			1 et 2			
Concevoir et déployer des politiques publiques 2	-	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Droit public 2	7	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Marchés et contrats publics	-	Double	Standard	CT	X			1 et 2	CT	Ecrit	2
Droit administratif	-	Double	Standard	CT	X			1 et 2	CT	Ecrit	2
Droit et gestion des collectivités territoria	-	Double	Standard		X			1 et 2			2
Economie, gestion et finances 2	4	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Finances et comptabilité publiques	-	Double	Standard	CT	X			1 et 2	CT	Ecrit+Oral	2
Economie	-	Double	Standard		X			1 et 2			2
Mettre en œuvre une approche pluridisciplinaire	-	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Questions contemporaines 2	4	Double	Standard		X	X		1 et 2			
Questions contemporaines	-	Double	Standard	CT	X			1 et 2	CT	Ecrit	2

CM Questions contemporaines	-
Exercer les pratiques de management public en	-
Management public 2	4
Management public	-
Management et posture professionnelle	-
Développer une posture professionnelle en ada	-
Outils d'analyse et de communication 2	5
Note de synthèse	-
Anglais	-
Parcours d'apprentissage	6
Accompagnement à la formalisation du p	-
Rapport d'apprentissage	-
Soutenance	-

Double	Standard	ECI	X		1 et 2	ECI	Ecrit+Oral	2
Double	Standard		X	X	1 et 2			
Double	Standard		X	X	1 et 2			
Double	Standard		X		1 et 2			2
Double	Standard		X		1 et 2			2
Double	Standard		X	X	1 et 2			
Double	Standard		X	X	1 et 2			
Double	Standard	CC	X		1 et 2	CC	Ecrit	1
Double	Standard	CC	X		1 et 2	CC	Ecrit+Oral	1
Double	Standard	CT	X	X	1 et 2	CT	Ecrit+Oral	
Double	Standard			X	1 et 2			
Double	Standard			X	1 et 2			
Double	Standard			X	1 et 2			

**Modalités de Contrôle des Connaissances et des
Compétences 2025-2026
Master carrières publiques**

		Modalités éléments								
		Session Ex: unique ou double session	Formule d'examen Ex: Standard - Standard et dérogatoire - Dérogatoire	Modalités d'examen Ex: CC, CT, CCI	Note attendue	Résultat attendu	Note seuil d'obtention du résultat	Nature Ex: CC, CT CCI	Type épreuve	Coef. épreuve
Master Mention Droit public	120									
Parcours-type Droit des finances publiques et de la fiscalité	120									
Parcours-type Droit public des affaires et contrats publics	120									
Parcours-type Droit immobilier privé et public	120									
Parcours-type Droit et management public des CT	120									
Parcours-type Droit de la reconstruction des états	120									
Parcours-type Droit et pratique des contentieux publics	120									
Parcours-type Droit public fondamental	120									
Parcours-type Pratique des droits fondamentaux	120									
Parcours-type Droit et administration de la défense	120									
Parcours-type Théorie du droit	120									
Parcours : Carrières publiques	120									
Master 1 - Mention Droit public - Parcours Carrières pu	60	Unique	Standard	X	X	X				
Semestre 1 M1 - Carrières publiques	30	Unique	Standard		X	X				
Concevoir et déployer des politiques publiques	-	Unique	Standard		X					
Droit public	9	Unique	Standard		X	X				
Les services publics	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Police et régulation	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Séminaire méthodologique Droit public	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Droit de la fonction publique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Politiques économiques 1	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
Concevoir et déployer des politiques publiques	-	Unique	Standard		X					
Ouverture aux compétences spécialisées	9	Unique	Standard		X	X				
Droit pénal	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions européennes	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Questions sociales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Droit civil (personnes, famille)	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Finances publiques 1	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Recueillir, traiter et valoriser les ressources exte	-	Unique	Standard		X					
Analyse scientifique des politiques publiques	5	Unique	Standard		X	X				
Politiques publiques 1	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	3
Techniques de recherche en sciences soc	-	Unique	Standard	CC	X			CC		2
Appréhender des contextes professionnels ou d	-	Unique	Standard		X					
Anglais	3	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
Préparation aux oraux, entretiens et mise en	1	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
Semestre 2 M1 - Carrières publiques	30	Unique	Standard		X	X				
Concevoir et déployer des politiques publiques	-	Unique	Standard		X	X				
Droit public	9	Unique	Standard		X	X				
Contentieux administratif	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Contrats administratifs	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	2
Responsabilité administrative	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Actes administratifs unilatéraux	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Séminaire méthodologique Droit public	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	2
Politiques économiques 2	3	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit	
Concevoir et déployer des politiques publiques	-	Unique	Standard		X	X				
Ouverture aux compétences spécialisées	9	Unique	Standard		X	X				
Droit civil (obligations)	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Oral	1
Droit des collectivités territoriales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions internationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Oral	1
Finances publiques 2	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Recueillir, traiter et valoriser les ressources exte	-	Unique	Standard		X	X				
Analyse scientifique des politiques publiques	5	Unique	Standard		X	X				
Politiques publiques 2	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	3
Techniques de recherche en sciences soc	-	Unique	Standard	CC	X			CC		2
Appréhender des contextes professionnels ou d	-	Unique	Standard		X	X				
Anglais	3	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
Préparation aux oraux, entretiens et mise en	1	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit+Oral	
Master 2 - Mention Droit public - Parcours Carrières pu	60	Unique	Standard		X	X				
Semestre 3 M2 - Carrières publiques	30	Unique	Standard		X	X				
Concevoir et déployer des politiques publiques	-	Unique	Standard		X	X				
Questions contemporaines	4	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit	
Droit public	4	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit	
Ouverture aux compétences transversales	4	Unique	Standard		X	X				
Droit privé	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Economie	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Concevoir et déployer des politiques publiques	-	Unique	Standard		X	X				
Option Choix de la Prépa Concours	9	Unique	Standard							
Liste Prép Commissaire des armées	9	Unique	Standard							
Prép Commissaire des armées	9	Unique	Standard		X	X				
Droit pénal	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions internationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions européennes	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions de sécurité publique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Droit commercial	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Liste Prép ENM	9	Unique	Standard							
Prép ENM	9	Unique	Standard		X	X				
Droit pénal	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions européennes	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Droit commercial	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Droit social	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Liste Prép INSP – Grands concours	9	Unique	Standard							
Prép INSP – Grands concours	9	Unique	Standard		X	X				
Questions internationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Questions européennes	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Droit et gestion des collectivités te	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Droit hospitalier	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Finances publiques	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Questions sociales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Protection sociale	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1

Santé publique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Communiquer et travailler en équipe	-	Unique	Standard		X	X				
Note de synthèse / Cas pratique / Stage / En	6	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit/Oral	
Langues vivantes	3	Unique	Standard		X	X				
Allemand	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Anglais	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Espagnol	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Italien	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Semestre 4 M2 - Carrières publiques	30	Unique	Standard		X	X				
Concevoir et déployer des politiques publiques	-	Unique	Standard		X	X				
Questions contemporaines	4	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit	
Droit public	4	Unique	Standard	CC	X	X		CC	Ecrit	
Ouverture aux compétences transversales	4	Unique	Standard		X	X				
Droit privé	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Economie	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Concevoir et déployer des politiques publiques	-	Unique	Standard		X	X				
Option Choix de la Prépa Concours	9	Unique	Standard							
Liste Prép Commissaire des armées	9	Unique	Standard							
Prép Commissaire des armées	9	Unique	Standard		X	X				
Droit pénal	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions internationales	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions européennes	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions de sécurité publique	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Droit commercial	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Liste Prép ENM	9	Unique	Standard							
Prép ENM	9	Unique	Standard		X	X				
Droit pénal	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Questions européennes	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Droit commercial	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Droit social	-	Unique	Standard	CT	X			CT	Ecrit	1
Liste Prép INSP – Grands concours	9	Unique	Standard							
Prép INSP – Grands concours	9	Unique	Standard		X	X				
Questions internationales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Questions européennes	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Droit et gestion des collectivités territoriales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Droit hospitalier	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Finances publiques	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Protection sociale	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Santé publique	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Questions sociales	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit	1
Communiquer et travailler en équipe	-	Unique	Standard		X	X				
Note de synthèse / Cas pratique / Stage / En	6	Unique	Standard	CT	X	X		CT	Ecrit/Oral	
Langues vivantes	3	Unique	Standard		X	X				
Allemand	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Anglais	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Espagnol	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1
Italien	-	Unique	Standard	CC	X			CC	Ecrit+Oral	1

DÉLIBÉRATION n° 2025-07-05-11

Le conseil d'administration, en sa séance du 05/07/2025,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques notamment ses articles L. 1121-1 à 1121-3;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

Vu le don de 10 000 euros effectué le 4 juin 2025 par Monsieur Jean-Claude Le Grand ;

DÉCIDE :

OBJET : Don en numéraire de Monsieur Le Grand

Le conseil d'administration accepte le don en numéraire d'un montant de 10 000 euros consenti par M. Jean-Claude Le Grand et effectué sans charge, ni condition, ni affectation immobilière.

Un reçu fiscal sera délivré au donateur et la présente délibération transmise à l'Agent comptable pour exécution.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 24

Majorité des présents et représentés : 13

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 05/07/2025

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 08/07/2025